



Reconquête de la barrière de l'Esseillon

*Aménagement du site en vue d'une manifestation sportive :
La Ferrati-Cime, Esseillon !*

AUSSOIS – Savoie – 73

FRESSARD, Cindy

Stage de découverte

DA3 – 2012

Tuteur : M. PHILIPPE Marc-André

Reconquête de la barrière de l'Esseillon



Reconquête de la barrière de l'Esseillon

*Aménagement du site en vue d'une manifestation sportive :
La Ferrati-Cime, Esseillon !*

AUSSOIS – Savoie – 73

FRESSARD, Cindy

Stage de découverte

DA3 – 2012

Tuteur : M. PHILIPPE Marc-André

Reconquête de la barrière de l'Esseillon

Avertissement

- Le PIND est un premier test qui permet à l'élève ingénieur de s'évaluer (et d'être évalué par les enseignants), de prendre conscience des connaissances acquises mais également de la marge de progression et des éléments qui lui restent à acquérir.
- Le PIND est un espace de liberté (le seul dans la formation) qui mesure la motivation de l'élève ingénieur pour l'aménagement.
- Le PIND est un exercice qui doit permettre de problématiser un sujet en s'appuyant sur des recherches bibliographiques, d'élaborer un diagnostic orienté et d'émettre des propositions.

Remerciements

Je souhaite remercier toutes les personnes rencontrées lors de ce projet pour leur aide, leurs conseils et leur avis.

- ✚ Mon tuteur, M. Marc-André PHILIPPE, ingénieur DPE et maître de conférences au Département Aménagement de Polytech Tours qui m'a suivie et orientée dans mes choix,
- ✚ M. Alain MARNEZY, maire de la commune d'Aussois, qui a partagé avec moi les projets qu'il ambitionne pour la commune,
- ✚ M. Etienne EMORINE, chargé de l'urbanisme pour la commune d'Aussois, m'a accompagnée lors de ma première visite de terrain et m'a expliqué les principaux enjeux pour la commune,
- ✚ Mme Marion ARNAUD, directrice de l'Office du Tourisme d'Aussois, qui m'a renseignée sur l'évolution du tourisme à Aussois et la demande actuelle,
- ✚ Le Capitaine Julien VIOU du Centre de Secours Principal de Modane pour ses conseils concernant la sécurisation du site,
- ✚ Le lieutenant Pierre-Jean GAUBERT du Centre de Secours Principal de Modane pour les informations qu'il m'a apportées sur la sécurité,
- ✚ Les secrétaires de la mairie d'Aussois pour leur disponibilité et la recherche de documents,
- ✚ Mon entourage qui a su se mobiliser afin de m'apporter leurs avis, leurs suggestions et leurs conseils.

Sommaire

Avertissement	4
Remerciements	5
Sommaire.....	6
Introduction	8
PREMIERE PARTIE : Diagnostic du territoire	
I. La Maurienne, une vallée industrialo-touristique en déclin.....	9
II. Aussois, village de montagne	12
A. <i>Une situation géographique particulière.....</i>	<i>12</i>
B. <i>Un cadre naturel de qualité.....</i>	<i>13</i>
C. <i>Un village du Parc National de la Vanoise.....</i>	<i>13</i>
III. Caractéristiques du développement économique local	15
A. <i>Une population jeune et dynamique</i>	<i>16</i>
B. <i>Le tourisme, fer de lance de l'économie Aussoyenne</i>	<i>17</i>
C. <i>Aussois, entre jeunesse et famille.....</i>	<i>20</i>
D. <i>Une publicité efficace mais un manque de notoriété</i>	<i>21</i>
IV. Enjeux et besoins	22
DEUXIEME PARTIE : État des lieux	
I. La barrière de l'Esseillon d'hier.....	24
A. <i>Localisation.....</i>	<i>24</i>
B. <i>Une histoire liée à celle de la Savoie.....</i>	<i>25</i>
C. <i>Une architecture unique : le système Montalembert</i>	<i>26</i>
II. ... à aujourd'hui	27
A. <i>Les forts de l'Esseillon aujourd'hui.....</i>	<i>27</i>
B. <i>Un environnement protégé et réglementé</i>	<i>27</i>
C. <i>Un site déjà exploité</i>	<i>30</i>
D. <i>L'accès au site.....</i>	<i>31</i>
E. <i>Synthèse.....</i>	<i>32</i>

TROISIEME PARTIE : Propositions d'aménagement

I. Fiche de présentation de projet	33
II. Aménagements en vue de la manifestation	35
A. Accès aux différents sites.....	36
B. Sécurisation de l'évènement.....	36
C. Aménagement des sites accueillant les épreuves.....	37
D. Un village dans le hameau, une ville sur le site	45
E. Gérer l'impact sur l'environnement	49
F. Communication.....	50
G. Financement.....	50
H. Retombées pour la commune et la vallée.....	51
Conclusion	52
Bibliographie	53
Annexes.....	57
Table des matières.....	64

Introduction

Il est des paysages que l'on ne peut admirer sans avoir le souffle coupé. L'Esseillon est de ceux-là. Lorsque l'on serpente dans la vallée de la Maurienne jusqu'à apercevoir enfin, derrière un rideau de sapins, la lourde masse des bâtiments accrochés à la crête calcaire d'un verrou glaciaire, on est empreint d'une réelle émotion. Intrigué, émerveillé... Les questions se bousculent dans notre esprit. Sommes-nous en présence d'une forteresse ? Quelle peut bien être son histoire ?...

« Ce n'était en réalité qu'une caserne de frontière, une ridicule bâtisse dont les murs ne résisteraient que quelques heures à des canons de modèle récent. Avec le temps, on le laisserait tomber en ruine, déjà il y avait quelques merlons d'écroulés et un terre-plein en train de s'ébouler sans que personne songeât à le remettre en état. »¹

La barrière de l'Esseillon est un dispositif militaire constitué de quatre forts et une redoute ayant la capacité de se protéger mutuellement. Cette barrière, construite sur un socle rocheux naturel, avait pour mission de surveiller la route traversant la vallée de la Maurienne dans les Alpes en direction de l'Italie au temps du Royaume de Piémont-Sardaigne dans les années 1830-1850.

Aujourd'hui partiellement abandonné, ce site majestueux est un des principaux enjeux pour la commune d'Aussois en Savoie. En effet, ce village-station de sports d'hiver et d'été, situé aux portes du Parc National de la Vanoise, souhaite reconverter ce site afin de diversifier son offre touristique.

La reconquête de la barrière de l'Esseillon s'inscrit dans une optique de valorisation du site. Le diagnostic du territoire nous a orientés sur le manque de notoriété d'Aussois, engendrant ainsi le projet d'aménagement de l'Esseillon en vue d'une manifestation sportive alliant différents sports de montagne.

¹ Le désert des Tartares, Dino Buzzati

PREMIERE PARTIE : Diagnostic du territoire

I. La Maurienne, une vallée industrialo-touristique en déclin

Située au Sud-Est du département de la Savoie en Rhône-Alpes, la Maurienne est l'une des plus longues vallées alpines, plus de 120 km. Elle prend naissance aux sources de l'Arc (la rivière qui la parcourt) en amont de Bonneval sur Arc et du col de l'Iseran et se termine au confluent de l'Isère (parcourant la Tarentaise) une vingtaine de kilomètres au nord de Chambéry, préfecture du département de la Savoie. Elle est entourée au Nord par le massif de la Vanoise qui la sépare de la vallée de la Tarentaise, au Sud par le Briançonnais et à l'Est par l'Italie (Piémont). L'ensemble de la Maurienne représente une superficie totale de 197 600 ha.

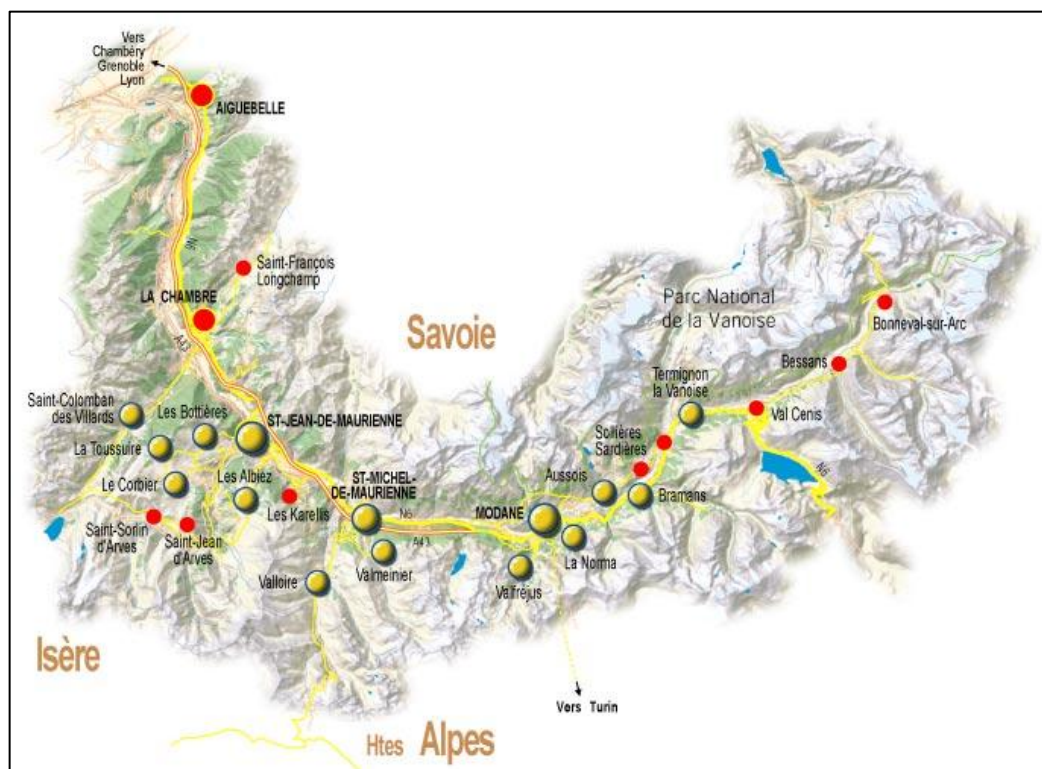


Figure 1 : Carte de la vallée de la Maurienne

Source : www.guide-maurienne.com

Large vallée ouverte, elle fut historiquement une importante voie de communication au cours des siècles facilitant le passage des bergers - pasteurs, des

pèlerins, des colporteurs ou des militaires. Actuellement, cette vallée reste encore un axe de transition important vers l'Italie avec le percement du tunnel ferroviaire du Mont Cenis – de Modane à Bardonnèche – en 1870, et largement ouverte sur l'Europe avec l'ouverture du tunnel routier du Fréjus en 1980 et à la construction de l'autoroute A43 à la fin des années 1990. De plus, le projet d'une ligne ferroviaire Lyon-Turin à grande vitesse, incluant du ferroutage, place la vallée de la Maurienne sur un axe de communication européen stratégique.

La Maurienne traditionnellement tournée vers le pastoralisme puis l'agriculture a vu sa population se sédentariser assez vite notamment sur les versants propices à la culture et peu exposés aux risques naturels. L'industrialisation du milieu du 20^e siècle a permis de développer toute une série d'usine (EDF, Péchiney...) qui lui ont donné cet aspect un peu austère rehaussé par ce relief quelque peu abrupt. Plus récemment, la vallée s'est tournée vers le tourisme - été et hiver - et une vingtaine de stations ont vu le jour à partir des années 60.

Constituée de 62 communes réparties entre 300 et 1800 mètres d'altitude, dont 24 sont également stations de sport d'hiver, la Maurienne compte 46 363 habitants². Cela représente 10,9% de la population savoyarde sur 30% du territoire.

En ce qui concerne l'évolution démographique du territoire, on constate depuis quelques années une légère croissance démographique (+0.8% entre 1999 et 2006), principalement sur le bas de la vallée. D'ici 2020, la Maurienne devrait continuer à enregistrer une augmentation de sa population (+ 7300 habitants entre 2006 et 2020).

La vallée de la Maurienne est riche d'une économie diversifiée. En effet, elle tire cette richesse de deux principaux secteurs :

- l'industrie, majoritairement présente dans le bas de la vallée
- le tourisme d'été et d'hiver avec les stations de ski.

Ces deux secteurs sont reconnus comme structurant le territoire, de par le nombre d'emplois qu'ils génèrent mais aussi de par leurs enjeux en termes d'aménagement du territoire, à la fois historiques et récents.

L'agriculture en déclin depuis le début du 20^{ème} siècle a cependant su se diversifier et conserver un dynamisme supérieur à celui des vallées et massifs voisins.

La vallée dispose également d'un riche patrimoine historique témoignant de sa tradition d'échanges. En effet, son patrimoine archéologique religieux et fortifié, et l'architecture de l'habitat traditionnel marquent les influences réciproques entre la Savoie et l'Italie.

Outre les enjeux industriels auxquels doit faire face la vallée comme la fermeture de certaines usines, la Maurienne doit également se préoccuper de son

² Recensement INSEE 2010

activité touristique. Bien que le tourisme d'hiver connaisse une légère augmentation ces dernières années, le tourisme d'été marque un léger fléchissement.³

Comme nous pouvons le voir sur le graphique ci-dessous, le tourisme estival en Maurienne subit effectivement un déclin ces dix dernières années. Ceci s'explique notamment par la plus forte attractivité du littoral en période estivale et la diversité des nouvelles destinations (campagnes, proximité et voyages tout compris : destinations soleil).

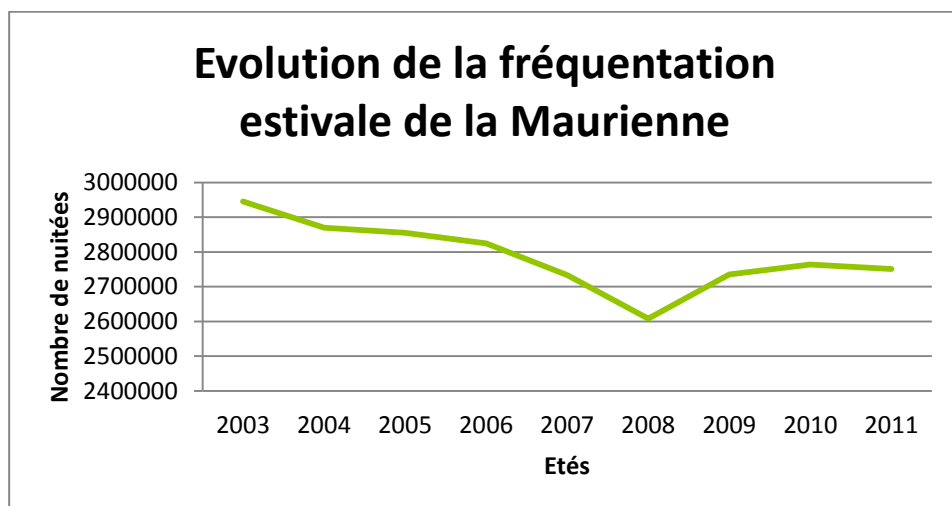


Figure 2 : Évolution de la fréquentation estivale de la Maurienne

Source : BET François Marchand Traitement Observatoire SMBT

Réalisation : Cindy FRESSARD

Axe de passage transalpin stratégique depuis l'antiquité, la Maurienne constitue un territoire homogène et relativement bien structuré. Cependant, l'absence d'image forte pour la vallée est un frein à son développement, notamment touristique.

³ Bilan 2010-2011 « Observatoire du Tourisme Savoie Mont Blanc »

II. Aussois, village de montagne

A. Une situation géographique particulière

La commune d'Aussois est située au cœur du massif de la Vanoise sur un plateau dominant la vallée de la Maurienne en Savoie. Elle fait partie du canton de Modane comptant 7 communes dont 3 stations de sports d'hiver. Aussois est accessible par deux routes départementales et une route communale fermée l'hiver car non déneigée, et se situe à égale distance de Chambéry, préfecture de la Savoie et de Turin en Italie. Charmant village de montagne à 1500 mètres d'altitude, Aussois accueille depuis maintenant plus de 40 ans vacanciers, randonneurs ou skieurs de tous niveaux venus découvrir la montagne en toute saison.



Figure 3 : Localisation d'Aussois en France

Réalisation : Cindy FRESSARD

Aussois est un village traditionnel de montagne, historiquement tourné vers l'agro - pastoralisme. De nombreux vestiges historiques marquent la présence de populations nomades puis sédentarisées sur ce plateau comme des gravures rupestres néolithiques, des objets de l'âge du bronze et du fer.

Au début du 20^e siècle la pratique de l'alpinisme se développe donnant naissance à quelques guides locaux de haute montagne gravissant les sommets proches comme la Dent Parrachée 3697m. Puis le tourisme d'été s'organise lentement avec la création d'hôtels, de maisons familiales de vacances, de colonies, et les premiers refuges d'altitude.

À partir des années 1960 se développe la pratique de la randonnée à ski puis pédestre donnant naissance à de nombreux sentiers. La création du Parc National de la Vanoise en 1963, premier Parc National français, renforcera cette tendance.

C'est aussi à cette période, fin des années 60, que le tourisme d'hiver prend un nouvel essor, venant compléter le tourisme d'été, jusqu'à le supplanter. Aussois devient alors station et agrandit petit à petit son domaine skiable et son offre touristique en proposant tout un panel d'activités complémentaires : création de l'école de ski et du bureau des guides et accompagnateurs, alpinisme, randonnées, escalade, via ferrata, canyoning, V.T.T, parc accro-branches...

B. Un cadre naturel de qualité

Aussois se distingue des autres villages de Maurienne par la qualité de son environnement, qui tient notamment à la topographie du site ainsi qu'à son patrimoine biologique de grand intérêt. De plus, son exposition privilégiée sur le versant adret de la vallée, lui confère un ensoleillement exceptionnel. Le territoire de la commune, d'une superficie de 4 194 ha, s'étage le long d'une dénivellation de plus de 2500m, le point le plus haut culminant à 3610m et le plus bas à 1130m d'altitude. Le village, quant à lui, est situé sur un plateau cultivé à 1489m d'altitude⁴. Il se caractérise comme un



Figure 4 : La fontaine d'Aussois

Source : google image

site ouvert, souvent balayé de vents d'Ouest et de Sud-Est, au pied du massif de la Vanoise. C'est un village plutôt concentré, aux rues étroites dont l'urbanisation s'est développée autour de l'église et de la fontaine du village. Outre le bâti, le plateau est principalement recouvert de landes, de zones forestières, de prés et d'alpages exploités par les agriculteurs. Comme tout village de montagne, il est soumis aux aléas climatiques et aux saisons.

Aussois appartient également à la zone périphérique du Parc National de la Vanoise, rebaptisée Aire d'adhésion, qui comporte des orientations stratégiques pour la protection de l'environnement et le développement du territoire.

C. Un village du Parc National de la Vanoise

Le massif de la Vanoise, dans les Alpes françaises, est situé en limite de la frontière franco - italienne et est bordé au nord par le massif du Mont Blanc et plus au sud par celui de l'Oisans - Briançonnais. Il est entouré par la vallée de la Tarentaise au nord et celle de la Maurienne au sud. Il comporte plus d'une centaine de sommets de plus de 3 000 m d'altitude - dont le point culminant la Grande Casse, 3 852 m - et de nombreux cols d'altitude moyenne entre 2 300 m et 2 900 m.

Le Parc National de la Vanoise voit le jour en France après que l'État eut décidé de se pencher sur la problématique de la protection du territoire. Il a une

⁴ Altitude de la Mairie au centre du village

frontière commune de plus de 16 kilomètres avec le parc national italien du "Gran Paradiso" créé lui dans les années 1920.

Imposé par la loi, le parc de la Vanoise ne fera pas forcément l'unanimité dans les populations locales, mais après quelques temps de mise en place, il sera relativement bien accepté.

Il se divise en 2 zones : une zone centrale de protection intégrale : pas de chasse, pas d'équipements lourds (remontées mécaniques...) ni moteurs, pas de cueillette... et une zone périphérique comprenant les communes dans lesquelles le développement est accepté mais soumis à une réglementation.



Figure 5 : Carte du Parc National de la Vanoise

Source : www.parcsnationaux.fr

Réalisation : Cindy FRESSARD

Dernièrement, la loi Giran sur les parcs nationaux modifie un peu les choses en redonnant plus de pouvoir aux collectivités locales. La zone centrale devient "le Cœur" du parc et la zone périphérique devient "l'aire d'adhésion" (chaque commune devant voter son adhésion à la nouvelle charte).

Ce territoire protégé sera néanmoins équipé de sentiers et de refuges - y compris en zone centrale - permettant au randonneur de parcourir, de découvrir la

montagne dans un espace protégé considéré par beaucoup comme le "grand jardin des Français".⁵

III. Caractéristiques du développement économique local

La principale caractéristique de la station est l'originalité de sa gestion qui a entraîné un développement endogène, maîtrisé et progressif. Ce mode de gestion a eu notamment des répercussions sur l'évolution démographique du village ainsi que sur son économie.

La création de la station de ski en 1969, sous forme d'une gestion en régie directe par la commune, est issue d'une prise de conscience locale concernant l'avenir du village, enclenchée par les jeunes d'Aussois cette année-là. Cette particularité devait être soulignée car c'est le principal pilier du développement de la station. Elle est révélatrice d'une forte implication, toujours actuelle, de la population dans la dynamique de développement. La station a été pensée, voulue et réalisée par les habitants de la commune, qui à l'époque ont refusé toute ingérence extérieure notamment les promoteurs. Cependant, le village a toujours fait preuve d'un remarquable esprit d'ouverture et d'accueil.



Figure 6 : Aussois en 1961

Source : Google image

⁵ D'après Paul Gayet-Tancrède alias Samivel, écrivain et poète du 20^{ème} siècle

A. Une population jeune et dynamique

Aussois compte aujourd'hui 677 habitants.⁶ La commune a connu une croissance et une stabilité démographique depuis une quarantaine d'années (pas d'exode rural), impulsée par la création de la station due à la construction de deux barrages hydroélectriques en 1950 en amont du village (2000m d'altitude). En effet, comme on peut le voir sur le diagramme ci-dessous, la population a doublé depuis 1968.

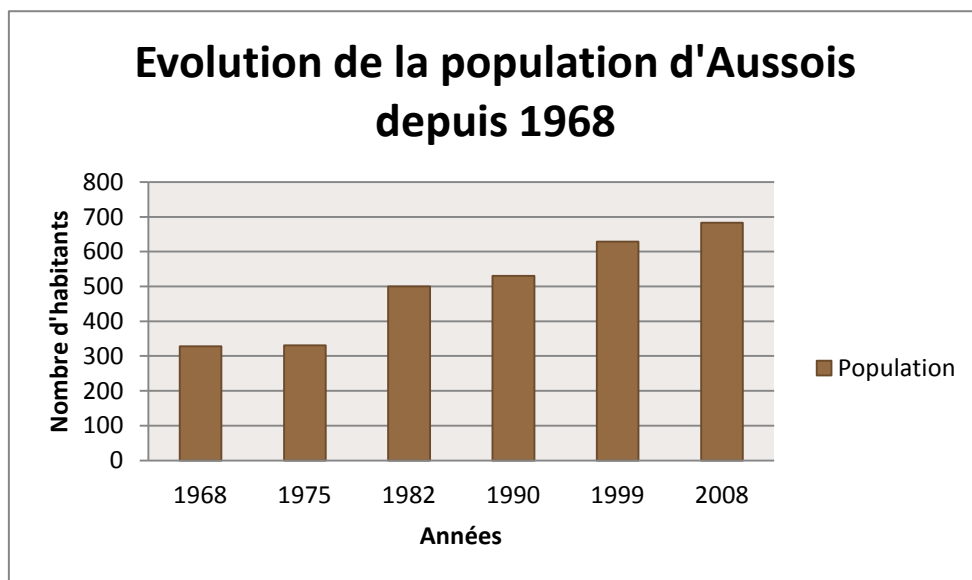


Figure 7: Évolution de la population d'Aussois depuis 1968

Source : INSEE 2008 Réalisation : Cindy FRESSARD

L'observation du diagramme ci-après qui représente la répartition de la population par tranches d'âge indique également une forte proportion de jeunes. Cette croissance démographique est liée au nombre de naissances mais aussi à l'excédent d'arrivées sur les départs.

⁶ Recensement INSEE 2009

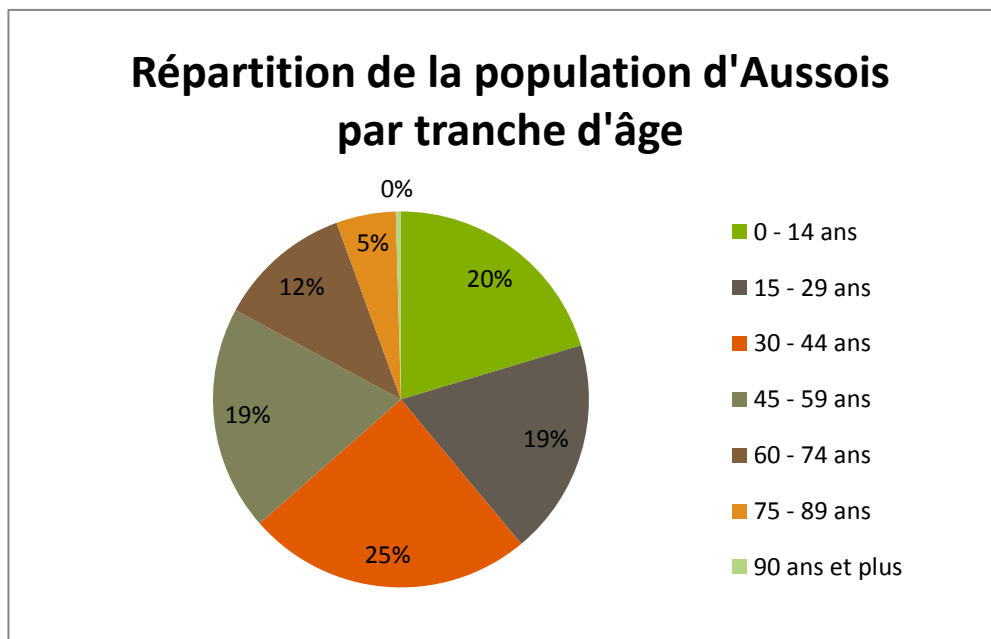


Figure 8 : Répartition de la population d'Aussois par tranche d'âge

Source : INSEE

Réalisation : Cindy FRESSARD

Ainsi, si l'on se réfère aux indicateurs de croissance économique utilisés dans les statistiques nationales, le dynamisme démographique, la population scolarisée dans l'enseignement primaire et l'accueil d'une population nouvelle sont le reflet d'une bonne dynamique de développement à Aussois.

B. Le tourisme, fer de lance de l'économie Aussoyenne

La création de la station en 1969 a placé le tourisme d'hiver et d'été comme principale activité à Aussois. Avec une capacité d'hébergement de 6440 lits⁷, la station voit sa population multipliée par 10 en saison touristique. Aussois se positionne particulièrement sur l'accueil de groupes et de familles. En effet, la station a obtenu le label Famille Plus Montagne⁸.

Au niveau des structures de restauration et des commerces, le village concentre 17 établissements de restauration (restaurants, crêperies, pizzerias, bars, hôtels) et 20 commerces de tous types (alimentaire, vestimentaire, services...).

Le taux de sédentarisation des actifs y est très important puisque les deux tiers environ des actifs Aussoyens vivent et travaillent sur le territoire de la commune, ce qui a pour conséquence de valoriser l'espace économique local.

⁷ Capacité d'hébergement au 23/04/2010

⁸ Label touristique national reconnu par le Ministère délégué au tourisme

Aussois en hiver

Aussois possède un domaine skiable de 55km². On compte 21 pistes entre 1500m et 2750m d'altitude, 5 vertes, 6 bleues, 7 rouges et 3 noires. Cette offre permet aux familles de pratiquer les activités de glisse dans une station à taille humaine. De plus, il est possible de pratiquer le ski nordique sur 30km² entre Aussois et Sardières, village voisin situé à 4 km. En ce qui concerne le potentiel de développement de la station de ski, Aussois est sans doute proche de son apogée car, bordée par le Parc National de la Vanoise, la station ne peut agrandir son domaine skiable.



Figure 9 : Plan des pistes de ski alpin d'Aussois

Source : www.aussois.com

Outre le ski alpin ou de fond, les vacanciers peuvent pratiquer toutes sortes d'autres activités sportives comme le parapente, le ski de randonnée, la cascade de glace, diverses formes de luge ou encore certaines activités en intérieur comme l'escalade.

Cependant, la station connaît un manque d'équipement d'après ski ou de complément. En effet, il n'y a aucun cinéma, bowling ou patinoire sur la commune. Ceci peut expliquer que la clientèle d'Aussois soit plutôt familiale. Il y a sans doute là un enjeu important pour l'avenir de la station qui doit réfléchir à la création de certains équipements lourds : une zone d'activité ludique et aquatique est à l'étude.

Aussois en été

Grâce à la proximité du Parc National de la Vanoise, Aussois est une destination prisée des randonneurs. On note en effet un panel important de randonnées pour tout niveau dans le Parc de la Vanoise, en passant par la promenade pour rejoindre les refuges jusqu'aux courses de haute montagne. De plus, Aussois propose également des loisirs liés à l'escalade comme la via ferrata ou le canyoning. Ces produits correspondent à des publics différents, ainsi le village satisfait tout autant la clientèle préférant la pratique douce et les amateurs de sensations fortes.



Figure 11 : Arrête de la Dent Parrachée (3697m)

Photo : Cindy FRESSARD



Figure 10 : Ruisseling dans le ruisseau de l'Ortet à Aussois

Photo : Cindy FRESSARD



Figure 12 : Myrtille dans le Pas des ballerines 6b+

Photo : Cindy FRESSARD

Aussois s'est également orienté sur un tourisme de découverte du patrimoine avec notamment un musée très visité, un parc archéologique de gravures rupestres et un patrimoine bâti religieux et fortifié impressionnant dont la mise en valeur constitue un axe de développement pour la station.

Bilan des ressources touristiques d'Aussois

Comme nous avons pu le voir, les principaux pôles d'attraction d'Aussois découlent d'abord de son cadre naturel et de son climat exceptionnel. On note principalement les activités de sports telles que le ski alpin et nordique, l'escalade, la randonnée en montagne ou d'autres activités liées à la montagne. S'ajoutent à cela les activités de découverte du patrimoine historique de la commune et les attraits culturels liés à une authentique vie de village agrémentée de nombreuses fêtes et traditions locales.

Pour terminer ce bilan, nous nous attarderons sur l'image d'Aussois, qui repose essentiellement sur un tourisme convivial, à visage humain, sans équipements lourds et avec un bon rapport qualité-prix, ce qui est caractéristique de la vallée de la Maurienne. L'image « montagne » prédomine, avec une combinaison des activités sportives, du cadre naturel et du patrimoine. Le taux de fidélisation de la clientèle touristique est un marqueur positif de cette image. Cependant l'absence actuelle d'une image forte pour la commune est un handicap au développement touristique.

C. Aussois, entre jeunesse et famille

Aussois se définit comme un village-station de charme en Vanoise. Ce slogan attire une clientèle plutôt ciblée en fonction des ressources principalement naturelles du territoire. Aussois accueille une part très importante de familles venues découvrir ou redécouvrir la montagne. D'après une enquête de satisfaction réalisée par l'Office du Tourisme sur l'année 2011, 55% des vacanciers sont venus en famille avec des enfants et 46% connaissaient déjà la station. De plus, une étude réalisée en 2008 par AGC Consultants⁹ pour l'Office du Tourisme nous donne la répartition par tranche d'âge des touristes.

⁹ AGC Consultants, Cabinet conseil en tourisme, culture, loisirs, marketing, qualité, aménagement, formation

Répartition de la clientèle d'Aussois par tranche d'âge

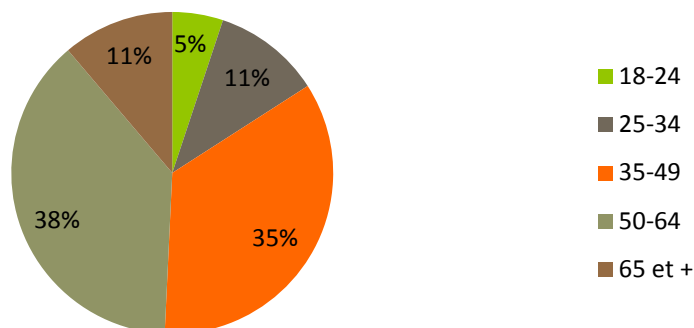


Figure 13 : Répartition de la clientèle d'Aussois par tranche d'âge

Source : AGC Consultants (2008)

Réalisation : Cindy FRESSARD

Ainsi, comme on peut le voir sur le diagramme ci-dessus, la majorité de la clientèle d'Aussois a entre 35 et 64 ans ce qui contraste avec les habitants du village qui sont plutôt jeunes.

Cette même étude nous indique également les 3 mots que les touristes associent spontanément à Aussois en été ainsi que ceux donnés par les habitants. On retrouve donc *Calme*, *Randonnées* et *Cadre* pour les vacanciers, et *Randonnées*, *Nature* et *Sports de montagne* pour les Aussoyens. Ces mots confirment donc le potentiel de la station pour les habitants du village concernant les activités de sensations fortes, alors que la clientèle actuelle préfère les activités douces.

D. Une publicité efficace mais un manque de notoriété

L'organisation de la promotion et la commercialisation de l'offre touristique d'Aussois est de bonne qualité. La Maison d'Aussois, qui est le noyau communal d'organisation touristique, met en place une politique active. Cette politique est par ailleurs opérationnelle puisqu'elle s'appuie sur une politique incitative (prix compétitifs, stimulation de la pratique des activités...) et sur la mise en avant de l'authenticité du « village-station ». Cependant, Aussois reste une station relativement peu connue puisqu'elle ne possède pas un domaine skiable de grande envergure, ni une offre touristique exceptionnelle par rapport aux grandes stations de la vallée voisine (Val d'Isère, Courchevel, Tignes, Les Arcs...).

IV. Enjeux et besoins

Suite au bilan des ressources et activités d'Aussois et de la vallée de la Maurienne qui vient d'être effectué nous pouvons tirer plusieurs conclusions.

- ✚ Le tourisme d'été en montagne connaît une légère baisse ces dernières années.
- ✚ Aussois dispose de ressources spécifiques, sur lesquelles la commune a appuyé son développement, mais dont la valorisation plus poussée pourrait constituer un enjeu d'avenir. En particulier son milieu naturel original et spécifique et son patrimoine fortifié unique en France.
- ✚ La mise en valeur du patrimoine bâti fortifié constitue un axe de développement pour le village, le canton et la vallée.
- ✚ L'absence de grand évènement culturel ou sportif ne permet pas à la commune d'être réellement reconnue dans la vallée ni au-delà.
- ✚ Aussois a prouvé sa capacité à accueillir des familles, cependant la station offre également un panel d'activités pour un public plus jeune. Afin de dynamiser le tourisme d'été, il semble intéressant d'attirer une telle clientèle.

Reconquête de la barrière de l'Esseillon

Au regard des différentes conclusions que nous avons émises précédemment, il nous semble intéressant de porter notre attention sur la barrière de l'Esseillon, site remarquable d'Aussois, où se situe le patrimoine bâti fortifié dont la mise en valeur est l'un des enjeux de la station. Ce site semble capable d'accueillir un évènement qui apporterait plus de notoriété à la station.

Nous allons donc détailler, dans la partie qui suit, les principales caractéristiques de la barrière de l'Esseillon puis nous analyserons grâce à la méthode AFOM, les Atouts, les Faiblesses, les Opportunités et les Menaces de ce site par rapport à l'organisation d'un évènement de portée nationale.

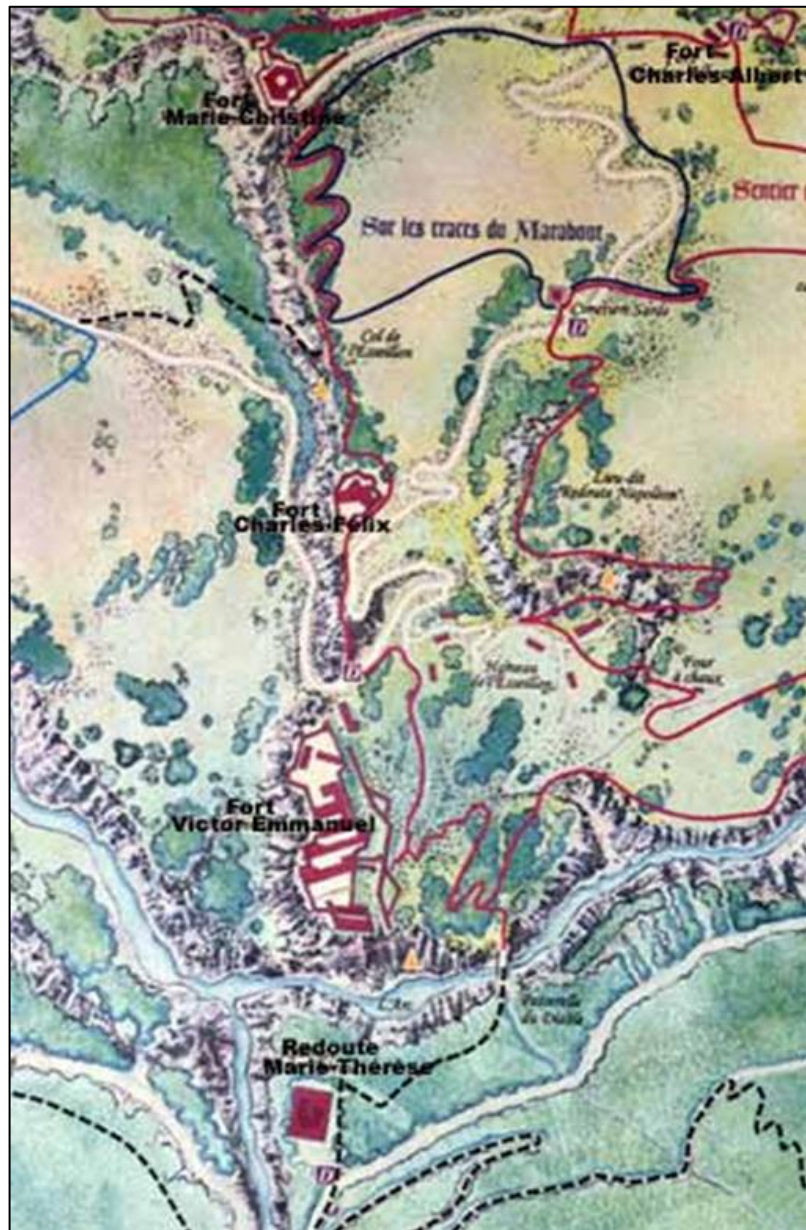


Figure 14 : Plan de la barrière fortifié de l'Esseillon

Source : ECPAD

DEUXIEME PARTIE :

État des lieux

I. La barrière de l'Esseillon d'hier...

A. Localisation

La barrière de l'Esseillon, classée site d'intérêt régional et « Grand site » par le Conseil Général de la Savoie, est constituée de quatre forts et une redoute. Ce site naturel, architectural et historique grandiose est édifié sur une barrière rocheuse de calcaire dolomitique.

En amont de Modane, dominant la vallée de l'Arc sur deux kilomètres, le contrefort rocheux de l'Esseillon est une muraille naturelle d'une centaine de mètres de hauteur qui barre l'accès à la vallée de la Haute-Maurienne et du col du Mont Cenis, entre la France et l'Italie.

De l'ensemble du site se dégage une forte cohérence entre les édifices de par leur conception architecturale et leur parfaite intégration paysagère. Cependant, cette cohérence d'ensemble a souffert du découpage administratif puisque la barrière est aujourd'hui édifiée sur les communes d'Avrieux et d'Aussois.

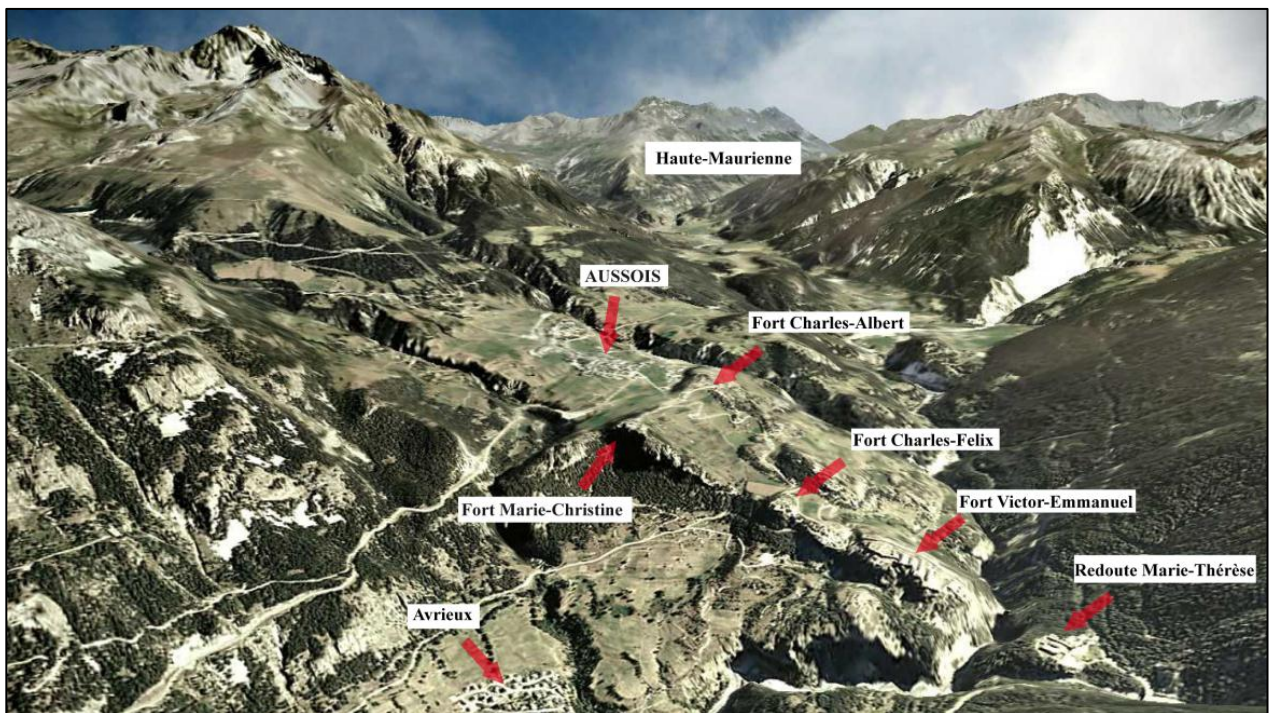


Figure 15 : Vue d'ensemble de la barrière de l'Esseillon

Source : google image

Réalisation : Cindy FRESSARD

Quatre forts se situent sur la commune d'Aussois. Le fort Marie-Christine se trouve à 800m du village au Sud-Ouest à une altitude de 1525m ; le fort Charles-Albert se situe à 700m au Sud-Est du village à 1555m d'altitude ; le fort Charles-Felix est à 2 km au Sud-Ouest d'Aussois à 1380m d'altitude et enfin le fort Victor-Emmanuel se trouve à 2,8 km au Sud-Ouest du village à une altitude de 1250m.

La redoute Marie-Thérèse, située à 3,5 km au sud d'Aussois (8km par la route) à une altitude de 1150m, appartient à la commune d'Avrieux et se trouve en rive gauche de la vallée, séparée des quatre forts par les gorges de l'Arc. Ces imposantes fortifications représentent aujourd'hui les seuls forts sardes construits dans les Alpes françaises.

B. Une histoire liée à celle de la Savoie

La barrière de l'Esseillon est un site gorgé d'histoire, tout comme la Savoie qui ne devint française qu'en 1860, après avoir appartenu au Royaume de Piémont-Sardaigne. Ainsi, il était impossible de ne pas la souligner.

La chaîne fortifiée de l'Esseillon met en évidence une étape importante de l'histoire de la Savoie. Son édification est liée à l'époque napoléonienne (Napoléon Ier) et dictée par le Congrès de Vienne en 1815. Ce traité condamna la France suite à la défaite de Napoléon à Waterloo et son abdication. Les États coalisés autour de l'Autriche décidèrent de tout mettre en œuvre pour éviter le retour éventuel des troupes françaises, toujours à craindre.

Cinq ouvrages furent ainsi élevés sur l'éperon rocheux de l'Esseillon, l'évasement de la vallée mettant l'ensemble hors de portée de l'artillerie ennemie qui viendrait à s'installer sur les sommets alentours. Ainsi, la barrière de l'Esseillon constitue un véritable verrou de sécurité sur l'une des grandes voies de passage au travers des Alpes.

Ce système de défense servait plus à interdire un éventuel passage des troupes françaises qu'à protéger la Savoie. Historiquement, la Savoie, partie intégrante du Royaume de Piémont-Sardaigne, jouait un peu le rôle d'un « État tampon » entre les grandes puissances européennes et notamment l'empire Austro-Hongrois et la France.

L'histoire du site est liée à l'histoire de la Savoie et aux différentes alliances à l'intérieur de l'Europe : en 1848, lors de la guerre austro-piémontaise, la France passe désormais du statut d'ennemi potentiel à celui d'allié du Royaume de Piémont-Sardaigne. Ainsi, la barrière n'eut jamais à subir l'épreuve du feu : elle n'a été utilisée que pour le stationnement des garnisons et comme « Prisons Royales ».

De 1860 à nos jours, l'occupation des forts est le « baromètre des relations franco-italiennes »¹⁰. Quand tout va bien entre les deux pays, les forts ne sont occupés que de manière symbolique, ou même abandonnés comme aujourd'hui. Au contraire, en période de tension, les forts sont occupés et équipés. Jusque dans les années 1970, le site a souvent été utilisé comme cantonnement de troupes, quelques fois dans un rôle particulier de camp d'entraînement, au cours des guerres 14-18 et 39-45 en particulier. Leur dernière fonction (celle du fort Victor-Emmanuel surtout) fût d'être un terrain d'exercices pour unités de commandos.

C. Une architecture unique : le système Montalembert

Construits par des entrepreneurs piémontais entre 1819 et 1834, sous l'égide du capitaine Olivero, les forts de l'Esseillon furent chacun baptisés du nom de certains des membres de la famille royale et de leurs épouses : Marie-Christine, Marie-Thérèse, Charles-Albert, Charles-Félix et Victor-Emmanuel.

Le système de fortifications alors adopté est l'application des conceptions du général marquis de Montalembert¹¹. Les théories de Montalembert prônaient la construction des forts de manière à permettre une défense perpendiculaire à la progression de l'ennemi et une superposition de la puissance de feu. Ces théories furent pour la plupart rejetées en France car s'opposant au système défensif de Vauban. En effet, le Fort Boyard, situé en Charente-Maritime, est le seul autre exemple en France de ce type de fortification, mais il n'est que partiellement représentatif des conceptions architecturales de Montalembert. C'est pourquoi la barrière de l'Esseillon constitue un site remarquable et unique en France.



Figure 16 : Le fort Marie-Christine



Figure 18 : Le fort Charles-Félix



Figure 17 : Le fort Charles-Albert



Figure 19 : Le fort Victor-Emmanuel



Figure 20 : La redoute Marie-Thérèse

Photos : Cindy FRESSARD

¹⁰ Citation d'A. Dupouy, *Les Forts de l'Esseillon*

¹¹ Marc, René, Marquis de Montalembert, Général français (1714-1800) ; il est le précurseur de la fortification perpendiculaire ou polygonale (système des forts détachés)

II. ... à aujourd'hui

A. *Les forts de l'Esseillon aujourd'hui*

Dans le but de valoriser et de préserver leur patrimoine, les communes d'Aussois et d'Avrieux, avec l'aide de la Conservation Régionale des Monuments Historiques Rhône-Alpes, ont entamé une restauration des forts de l'Esseillon.

Ainsi, le fort Marie-Christine, situé au sommet de l'ensemble et entièrement restauré, est aujourd'hui un restaurant et un gîte d'étape reconnu. De plus, il assume pleinement son rôle de Porte du Parc National de la Vanoise.

Composé de huit bâtiments à double niveaux étagés entre 1270m et 1350m d'altitude, le fort Victor-Emmanuel a fait l'objet d'une opération de restauration et de sécurisation dans le cadre du contrat Plan État-Région entre 1989 et 1993. Le fort est actuellement un lieu de découverte puisqu'il abrite la première Promenade Savoyarde de Découverte. Cette initiative du Conseil Général de la Savoie, de l'Agence Touristique Départementale et de la commune d'Aussois a pour but de valoriser le patrimoine historique du fort en proposant un parcours ludique à l'intérieur de ce dernier. Destinée à une clientèle plutôt familiale cette promenade de découverte permet de valoriser le site.

La redoute Marie-Thérèse, quant à elle, abrite actuellement un centre d'interprétation du patrimoine fortifié.

On trouve également, sur le site de l'Esseillon, un hameau qui compte des bâtiments aujourd'hui pour la plupart en ruines, dont les deux plus imposants appartiennent à la commune d'Aussois. Quelques maisons ont été restaurées et servent de résidences d'été à des propriétaires privés. Son cœur est réservé aux piétons et aux seuls véhicules des riverains, ce qui contribue à préserver son charme.



Figure 21 : Le hameau de l'Esseillon

Photo : Cindy FRESSARD

B. *Un environnement protégé et réglementé*

Les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

La barrière de l'Esseillon se trouve dans un environnement naturel remarquable. En effet, l'ensemble de la barrière, dont les limites ne sont pas clairement définies, a été répertorié en ZNIEFF. Une ZNIEFF est un secteur du territoire particulièrement intéressant sur le plan écologique constituant le milieu de

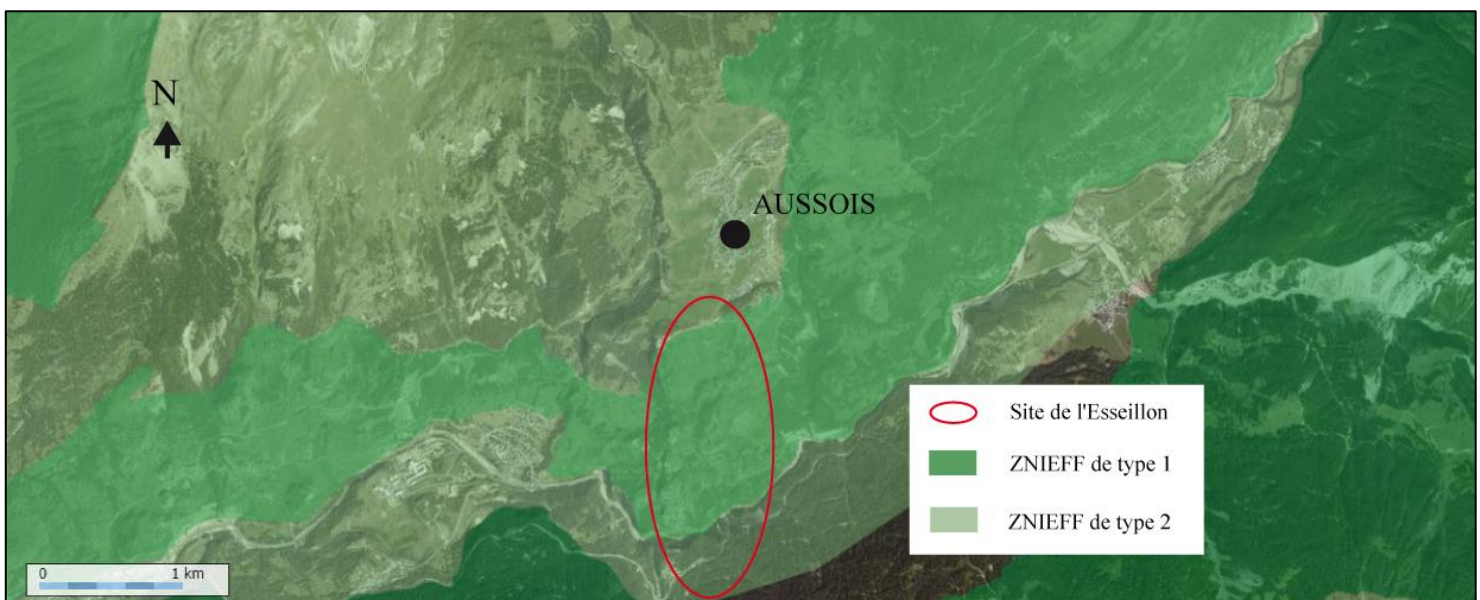
vie d'espèces animales et végétales rares ou menacées, caractéristiques du patrimoine naturel régional. Lancé en 1982, pour le compte du Ministère de l'environnement, les ZNIEFF constituent le principal outil de connaissance scientifique du patrimoine rural et sert de base à la définition de la politique de protection de la nature.

On distingue 2 types de ZNIEFF :

- Les ZNIEFF de type 1 : espaces homogènes de grand intérêt biologique ou écologique;
- Les ZNIEFF de type 2 : grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes.

Les ZNIEFF n'impliquent pas de mesures réglementaires de protection, c'est un outil de connaissance et éventuellement d'aide à la décision. En effet, l'inventaire des ZNIEFF doit être consulté dans le cadre de projets d'aménagement du territoire afin de permettre une meilleure prise en compte de la richesse patrimoniale dans l'élaboration de projets susceptibles d'avoir un impact sur le milieu naturel. Bien que cet inventaire n'ait aucune valeur juridique directe, la loi de 1976 sur la protection de la nature impose aux PLU¹² de respecter les préoccupations environnementales, et interdit aux aménagements de « détruire, altérer ou dégrader le milieu particulier à des espèces animales ou végétales protégées »¹³.

Comme on peut le voir sur la carte ci-dessous, la barrière de l'Esseillon est à la fois classée en ZNIEFF de type 1 et en ZNIEFF de type 2.



¹² PLU : Plan Local d'Urbanisme

¹³ Article 3 de la Loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature.

Les sites Natura 2000

Le réseau Natura 2000 est un réseau écologique européen de sites naturels ou semi-naturels ayant une grande valeur patrimoniale, par la faune et la flore exceptionnelles qu'ils contiennent. Il doit permettre d'atteindre les objectifs fixés par la Convention sur la diversité biologique, adoptée lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992 et ratifiée par la France en 1996. En effet, le constat de dégradation des milieux naturels sur le territoire des États membres a conduit l'Union Européenne à adopter deux directives :

- La directive de 1979 ou directive « Oiseaux » visant à protéger les habitats nécessaires à la reproduction et à la survie d'espèces d'oiseaux rares ou menacés.
- La directive de 1992 ou directive « Habitats » ayant pour but d'assurer la survie à long terme des habitats d'espèces végétales et animales particulièrement menacés.

La barrière de l'Esseillon contient une zone Natura 2000 au titre de la Directive Habitats d'intérêt communautaire comme on peut le voir sur la carte ci-dessous. Ainsi, lors de la réalisation de tout aménagement, il est fondamental de se référer au document d'objectifs, propre à chaque site Natura 2000.

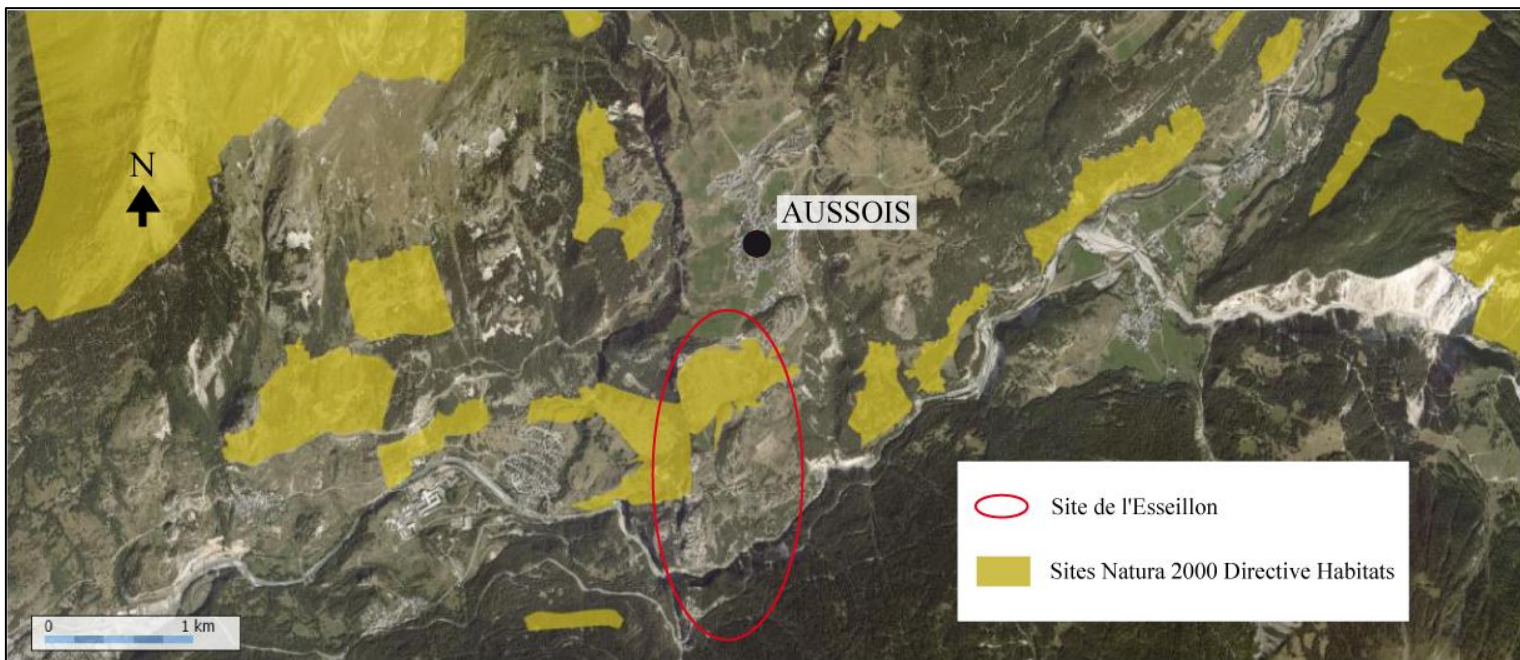


Figure 23 : Localisation des sites Natura 2000 au titre de la Directive Habitats sur Aussois

Source : géoportail

Réalisation : Cindy FRESSARD

Notons également que le site de l'Esseillon est l'un des espaces les moins arrosés de France, avec une flore typique des steppes orientales. Cette zone de pelouses sèches est extrêmement sensible.

Le Plan d'Occupation des Sols

Aussois s'est doté d'un Plan d'Occupation des Sols (POS) dès 1975. Il a été modifié par le Conseil Municipal en février 2001. Ce plan classe le site de l'Esseillon en zone ND, ce qui correspond à des espaces naturels qu'il convient de protéger, principalement en raison de la qualité du paysage ainsi que de la présence d'éléments naturels ayant un intérêt écologique. Par conséquent, il sera nécessaire de se référer au règlement du POS pour tout aménagement à réaliser.

C. Un site déjà exploité

Comme nous l'avons remarqué précédemment, Aussois est une commune plutôt dynamique qui a su s'adapter à une nouvelle économie basée sur le tourisme. Ainsi, elle a déjà réalisé quelques aménagements sur le site de l'Esseillon comme par exemple plusieurs circuits de randonnées pédestres et de VTT.

Notons également que les gorges de l'Arc abritent la plus longue via ferrata¹⁴ de France. En effet, avec sept tronçons de difficultés variables, la via ferrata du Diable, située en dessous du fort Victor-Emmanuel, permet aux adultes comme aux enfants d'appréhender la verticalité sans pour autant maîtriser les techniques d'escalade. Cependant, la pratique de via ferrata reste encore relativement peu connue en France, alors qu'il existe des parcours adaptés pour tout niveau.

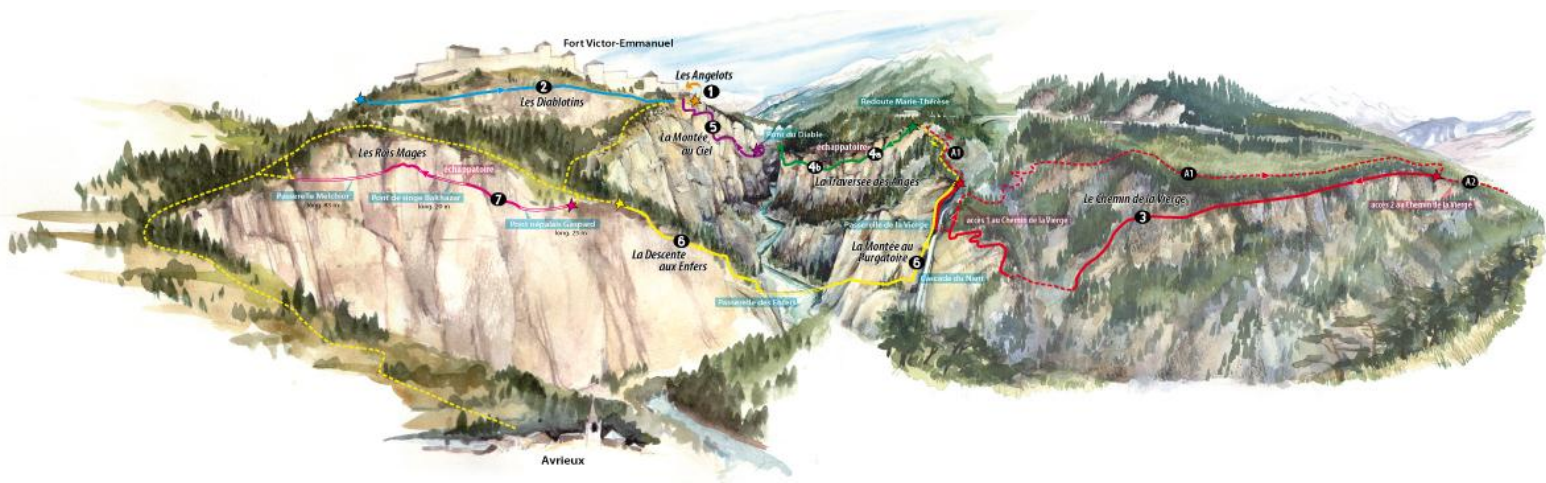


Figure 24 : Via Ferrata du Diable

Source : www.aussois.com

Depuis l'été 2009, une guinguette a ouvert ses portes dans le hameau de l'Esseillon, redonnant un peu de vie à ce dernier.

¹⁴ Voie aménagée (échelles, barreaux, ponts, passerelles, lignes de vie...) sur falaises

D. L'accès au site

Le site de l'Esseillon est accessible uniquement l'été puisque l'hiver la route est enneigée et fermée réglementairement à la circulation des véhicules. On peut s'y rendre à partir d'Aussois ou bien d'Avrieux en empruntant l'ancienne route des forts qui est une route de montagne étroite, interdite aux véhicules lourds. Cette route est relativement dégradée à cause de la neige en hiver et de l'érosion. On peut aussi se rendre à l'Esseillon à pied en rive droite de l'Arc en partant de Bramans (commune à l'Est d'Aussois) par un chemin quelque peu abrupt et dangereux.

Il existe plusieurs parkings sur le site dont un d'une cinquantaine de places au niveau du hameau de l'Esseillon et du fort Victor-Emmanuel et un parking aménagé près du fort Marie-Christine.

L'annexe 1 nous donne l'état de la desserte de l'Esseillon d'après le document d'objectifs du site Natura 2000.

E. Synthèse

Synthèse du diagnostic de la barrière de l'Esseillon grâce à la méthode AFOM

Atouts	<ul style="list-style-type: none">- Patrimoine bâti fortifié unique et remarquable- Environnement naturel propice aux sports
Faiblesses	<ul style="list-style-type: none">- Accès au site- Sécurité du site
Opportunités	<ul style="list-style-type: none">- Existence d'aménagements et d'équipements sportifs- Absence d'évènement sportif dans la vallée
Menaces	<ul style="list-style-type: none">- Environnement naturel sensible- Météo incertaine

La barrière de l'Esseillon comporte des avantages et des inconvénients quant à l'accueil d'un évènement culturel ou sportif. Cependant, au regard des équipements déjà présents à l'Esseillon, il semble que le site se prête mieux à l'organisation d'une manifestation liée aux sports de montagne. En effet, un tel projet s'inscrirait dans la continuité des aménagements réalisés par la commune comme la via ferrata du Diable et les sentiers de randonnée et de VTT, mais également dans une optique de valorisation et de partage du patrimoine bâti fortifié.

TROISIEME PARTIE :

Propositions d'aménagement

I. Fiche de présentation de projet

La Ferrati-Cime, Esseillon !

C'est quoi ?

La Ferrati-cime est une manifestation sportive sous forme d'un triathlon d'escalade, de VTT et de via ferrata. Cet évènement se vit à plusieurs, c'est pourquoi les participants doivent constituer des équipes de deux.

L'épreuve de via ferrata est le principal pilier de cet évènement. En effet, il n'existe aujourd'hui aucune compétition de via ferrata ce qui rend cette manifestation unique. Ce sport encore peu pratiqué est en réalité une dérive de l'escalade, plus accessible mais aussi plus dangereux en cas de chute.

La Ferrati-cime c'est aussi le moyen de faire découvrir la montagne et les sports qui en découlent dans une ambiance conviviale et festive.

Tout le matériel nécessaire à la pratique de ces sports sera mis à disposition des participants.

C'est où ?

La Ferrati-cime se déroulera sur le site de l'Esseillon d'une superficie de 80 ha au sud d'Aussois. Ce site possède deux rochers d'escalade, plusieurs sentiers de VTT ainsi qu'un parcours de via ferrata comptant sept tronçons. Les épreuves auront donc lieu à différents endroits de l'Esseillon.

C'est quand ?

La première édition est programmée pour 2013. La Ferrati-cime aura lieu sur un week-end en été, fin août pour des raisons météorologiques et agricoles. En effet, certains champs et pâturages de l'Esseillon sont exploités par les agriculteurs. Ainsi, il nous faut attendre la fin du « regain »¹⁵ fin août pour pouvoir utiliser le site de l'Esseillon sans nuire à l'agriculture, activité relativement présente à Aussois. De plus,

¹⁵ Regain : deuxième coupe d'herbe qui a lieu autour du 15 août dans le but d'augmenter la réserve fourragère en vue de l'hiver

le calendrier évènementiel du mois d'août est moins riche que celui du mois de juillet.

C'est pour qui ?

La Ferrati-cime est un évènement sportif destiné à tous. En effet, elle comporte deux volets : un volet compétition et un volet initiation/découverte. Ainsi, elle permet de toucher deux types de publics différents, à savoir la clientèle plutôt familiale qui séjourne à Aussois et un public sportif désireux de sensations fortes et d'exploit sportif.

Quels sont les objectifs et les résultats attendus ?

Les deux principaux objectifs de cette manifestation sont d'apporter plus de notoriété et de visibilité à la commune d'Aussois et de valoriser le site des forts de l'Esseillon.

Un rayonnement départemental est souhaité, dans un premier temps, pour cette manifestation. On peut cibler 150 à 200 participants et plus de 3000 spectateurs pour la première édition de cette manifestation.

Pourquoi « La Ferrati-cime » ?

Étant donné que tout évènement se doit d'avoir un nom accrocheur et au vue de la principale activité proposée à l'Esseillon : la via ferrata, **La Ferrati-cime** apparaît comme un gage de réussite.



Figure 25 : Vues de la Via Ferrata du Diable

Photos : Cindy FRESSARD

II. Aménagements en vue de la manifestation

Nous allons détailler dans la partie qui suit les aménagements nécessaires au déroulement d'un tel évènement en tenant compte des atouts, faiblesses, opportunités et menaces de la barrière de l'Esseillon que l'on a recensés précédemment.

La Ferrati-cime aura lieu sur l'ensemble de la barrière de l'Esseillon. On trouvera plusieurs sites proposant les différentes activités. L'escalade se pratiquera sur les falaises du fort Marie-Christine et des Côtes Blanches. La via ferrata se situera sous le fort Victor-Emmanuel sur la falaise des gorges de l'Arc et le VTT sur les sentiers de l'Esseillon. On aménagera également une épreuve trial à l'intérieur du fort Victor-Emmanuel.

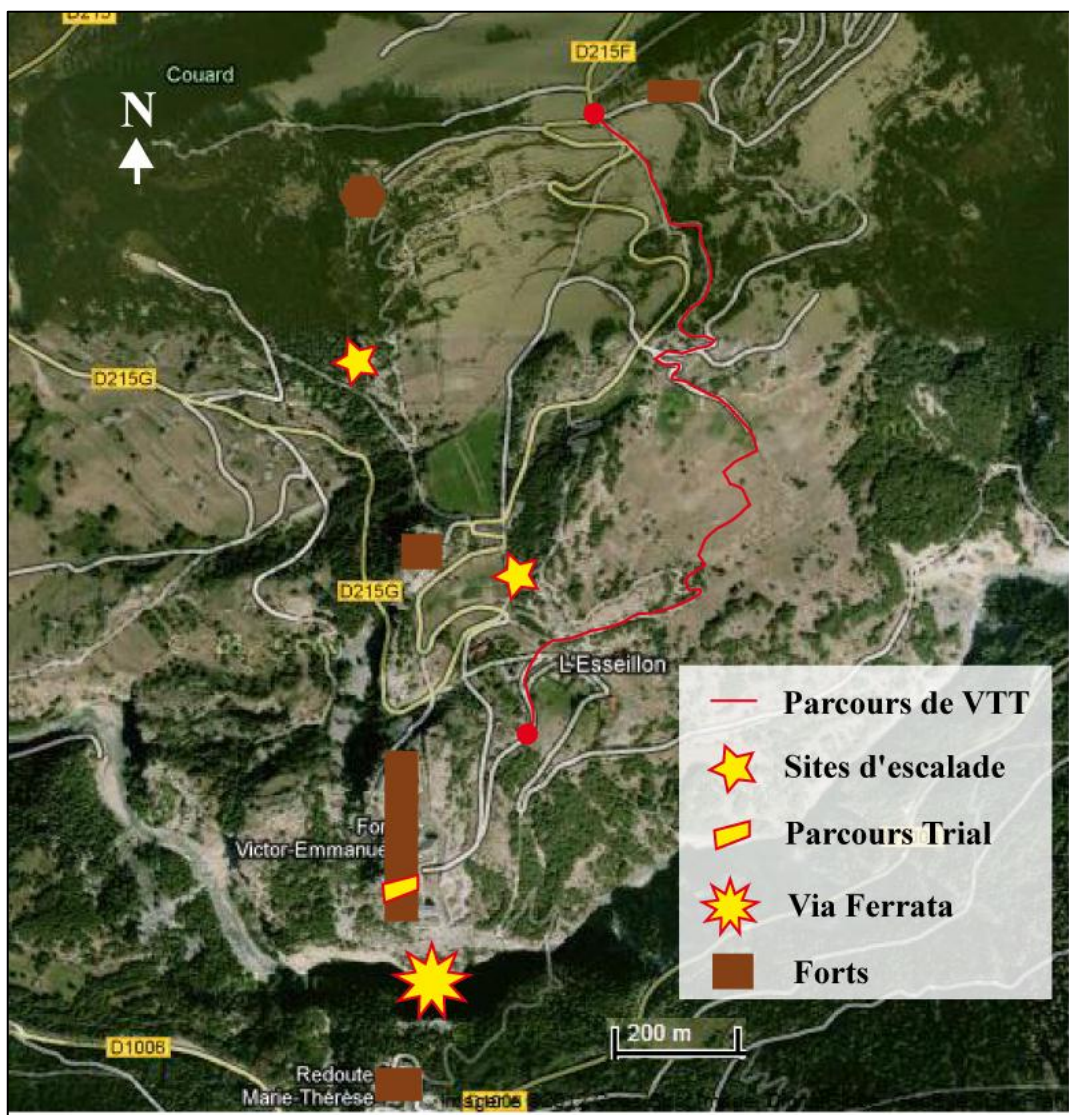


Figure 26 : Localisation des épreuves sur le site de l'Esseillon

Source : google map

Réalisation : Cindy FRESSARD

A. Accès aux différents sites

L'accès aux différents sites se fera à pied à partir d'Aussois ou bien d'Avrieux. En effet, les véhicules stationneront sur les différents parkings des deux communes puisque l'ancienne route sera fermée au-dessus d'Avrieux jusqu'à l'entrée du village d'Aussois au niveau du fort Marie-Christine. Ce choix semble judicieux du fait de l'étroitesse de la route et du manque de place de parking sur le site. De plus, les flux piétons sont plus simples à gérer que ceux de véhicules en termes d'organisation et de sécurité. Un service de petites navettes électriques sera néanmoins mis en place pour assurer la desserte des sportifs ainsi que des spectateurs au niveau des différents sites où se dérouleront les activités sportives.

La route d'accès nécessitera un surfacage car les mouvements de terrain et la pousse des arbres ont fortement endommagé cette dernière par endroits comme on peut le constater sur la photographie ci-contre. De plus, certains arbres doivent être coupés ce qui pourra être effectué bénévolement par des associations en accord avec Frédéric Tracq, responsable des routes de Haute Maurienne pour le Conseil Général de la Savoie.



Figure 27 : Bourrelet sur l'ancienne route des forts

Photo : Cindy FRESSARD

On trouvera en annexe le plan d'accès au site de l'Esseillon. (Cf. : Annexe 2)

B. Sécurisation de l'évènement

L'aspect risque et sécurité est une dimension de l'aménagement du territoire que l'on ne peut négliger.

Dans le cadre d'une manifestation sportive de plein air plusieurs paramètres sont à prendre en compte. On évoquera donc ici la sécurisation du site de l'Esseillon dans son ensemble pour les spectateurs ainsi que pour les sportifs. De plus, nous nous intéresserons également à la sécurisation des différents lieux où se dérouleront les épreuves sportives.

Tout d'abord, l'organisation d'un tel évènement nécessite l'accord des autorités compétentes, à savoir, ici, la préfecture. Pour cela un dossier dit dossier d'autorisation préfectorale doit être déposé en préfecture explicitant l'organisation et le déroulement de la manifestation ainsi que les dispositifs de secours prévus.

Lors d'un entretien avec le Capitaine Viou et le Lieutenant Gaubert du Centre de Secours Principal (CSP) de Modane sur l'aspect sécurité de cette manifestation, nous avons dimensionné le dispositif de secours à mettre en place en fonction du nombre de participants ainsi que du nombre de visiteurs estimés. Pour plus de 3000 personnes attendues, 4 intervenants devront être présents avec un sac PS.¹⁶ Nous mettrons également en place un Poste Médical Avancé (PMA) dans le hameau de l'Esseillon au niveau d'un point d'eau afin que les intervenants (3 personnes mobiles et 1 personne au PMA) puissent déposer du matériel et soigner les éventuels blessés légers. En cas de blessé lourd, il faut compter une dizaine de minutes pour que les pompiers puissent intervenir en ambulance et quelques minutes seulement pour une intervention en hélicoptère puisque ce dernier est basé au-dessus de Modane. Une Drop Zone (DZ) sera donc matérialisée au sommet de l'ensemble avec un marquage au sol.

C. Aménagement des sites accueillant les épreuves

La Ferrati-cime comporte plusieurs épreuves ayant lieu à différents endroits de l'Esseillon. Chaque site possède ses propres particularités. Ainsi, chaque site doit être aménagé et sécurisé de manière différente.

Marie-Christine

La falaise de Marie-Christine sera l'un des deux sites d'escalade. Cette falaise de calcaire gris, sur laquelle le fort du même nom a été bâti, est exposée sud-ouest. On y accède par un petit sentier escarpé. Plusieurs voies d'escalade de différents niveaux ont été équipées permettant une escalade sécurisée.

En terme de sécurité, les sportifs seront encadrés et assurés par des professionnels du bureau des guides d'Aussois. Le PGHM¹⁷ pourra également intervenir en cas de problème.

En ce qui concerne le public, il sera restreint puisque le site ne possède pas une grande capacité d'accueil. En effet, au pied de la falaise seul le sentier d'une largeur d'un mètre environ permet aux spectateurs d'encourager les grimpeurs. Cependant, nous installerons trois tribunes sur pilotis comme on peut le voir sur le schéma ci-après.

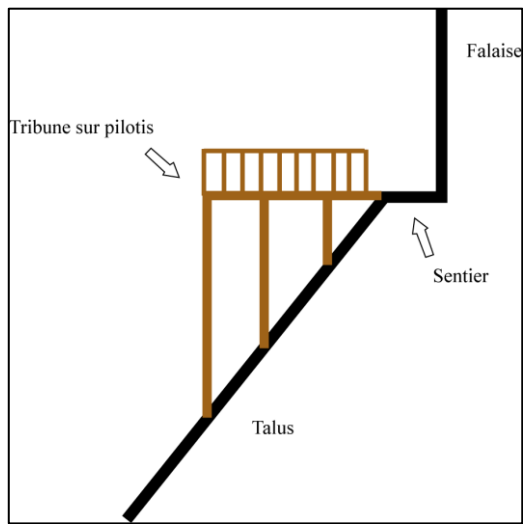


Figure 28 : La falaise de Marie-Christine

Photo : Cindy FRESSARD

¹⁶ Sac PS : Sac de Premier Secours

¹⁷ PGHM : Peloton de Gendarmerie de Haute Montagne



Reconquête de la barrière de l'Esseillon

Elles seront en bois pour s'intégrer le mieux possible à l'environnement. Afin de réaliser ces tribunes, un élagage sera nécessaire ainsi qu'une étude du sol pour s'assurer de sa capacité à soutenir une telle charge. Les tribunes posséderont également des barrières de sécurité. On estime la capacité d'accueil d'une tribune à une quinzaine de personnes.

Le sentier et le pied de la falaise devront être déblayés et surfacés pour éviter tout accident. En effet, comme on le voit sur les photographies ci-après, les racines sortent, il y a des éboulements de cailloux et les arbres barrent le chemin.

Figure 29 : Coupe d'une tribune sur pilotis

Réalisation : Cindy FRESSARD



Figure 30 : Sentier menant au pied de la falaise de Marie-Christine

Photo : Cindy FRESSARD

On peut imaginer par exemple de réaliser des marches en bois lorsque la pente est raide et de poser du caillebotis dans les endroits où le relief le permet pour faciliter l'accès des participants, des spectateurs et des secours.



Figure 31 : Sentier en caillebotis

Source : www.pierrerue.com

Les Côtes Blanches

Le site des Côtes Blanches, qui est le deuxième site d'escalade, se trouve au niveau du fort Charles-Felix au milieu de l'Esseillon. La falaise de calcaire blanc est moins étendue et moins haute que celle de Marie-Christine mais possède également une grande diversité de voies équipées.

Le même principe qu'à Marie-Christine sera appliqué pour ce qui est de l'encadrement et de l'assurage par des professionnels.



Figure 32 : La falaise des Côtes Blanches

Photo : Cindy FRESSARD

L'accès au pied de la falaise se fait par un court sentier qui est lui aussi du même type que celui de Marie-Christine. Ainsi, les mêmes aménagements pourront être réalisés en ce qui concerne la sécurisation du sentier, la pose de caillebotis et l'installation de deux tribunes sur pilotis. L'élagage de quelques arbres sera nécessaire.

En contre-bas de la falaise un pré (photo ci-après) d'une superficie de 0,8 ha pourra également accueillir le public afin qu'il puisse apprécier le spectacle. Ce pré ne sera pas fermé pour des raisons de sécurité.

Reconquête de la barrière de l'Esseillon

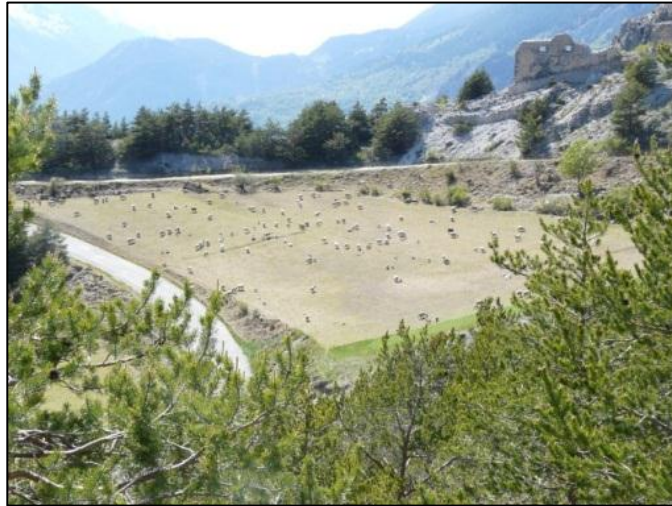


Figure 33 : Pré d'accueil du public vu depuis la falaise des Côtes Blanches

Photo: Cindy FRESSARD

On montera une buvette à l'extrémité Est du pré avec quelques tables et bancs (photos ci-dessous) ainsi qu'une petite scène qui pourra accueillir plusieurs groupes de musique. De plus, un passage ainsi qu'un espace en caillebotis sera aménagé pour les personnes à mobilité réduite.



Figure 35 : Exemple de table de pique-nique

Source : google image



Figure 34 : Exemple de buvette démontable

Source : google image



Figure 36 : Exemple de scène démontable

Source : google image

La Via Ferrata du Diable

L'épreuve de via ferrata se déroulera sur la falaise des gorges de l'Arc. Différents tronçons ont été réalisés par la commune d'Aussois depuis une dizaine d'années. *La montée au ciel* est le tronçon qui sera utilisé pour l'évènement. Cette via serpente sur la falaise en rive droite de l'Arc et parcourt plus de 200 mètres de dénivelé comme on peut le voir sur la photo ci-contre.

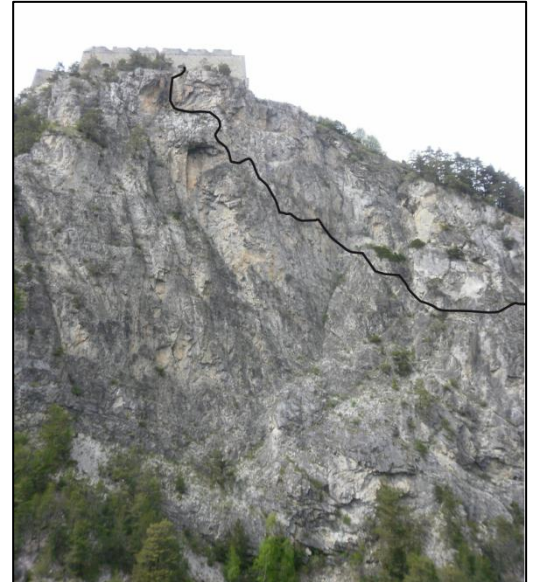


Figure 37 : Via ferrata La Montée au Ciel

Réalisation : Cindy FRESSARD

Cette épreuve ne nécessite pas énormément d'aménagement puisque la falaise est déjà équipée de barreaux et d'une ligne de vie mais une vérification de ces équipements devra être effectuée par la société Prisme, spécialiste de la construction de via ferrata et de la sécurité en hauteur.

Cependant, tous les 200 mètres environ des points d'ancrages seront installés pour que les professionnels puissent effectuer des contrôles de sécurité lors de la manifestation.

Un espace permettant d'accueillir le public ainsi que les secours et les contrôleurs sera aménagé sur le belvédère de la redoute Marie-Thérèse, en rive gauche de l'Arc. Ce belvédère accueille déjà un parc accro-branche, ainsi il faudra concilier sur cet espace de 150m² une zone réservée au public et la zone utilisée par le parc accro-branche.

Les barrières de sécurité du belvédère seront renforcées et un cheminement le long de ces dernières sera réalisé en caillebotis pour s'intégrer à l'environnement mais également pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'observer la via ferrata.

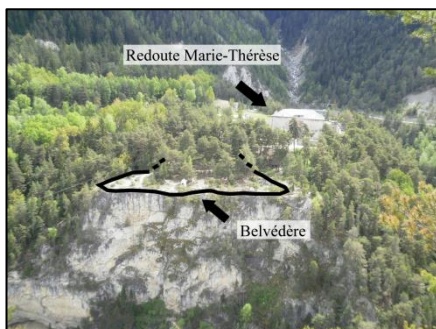


Figure 39 : Belvédère de la redoute Marie-Thérèse

Réalisation : Cindy FRESSARD

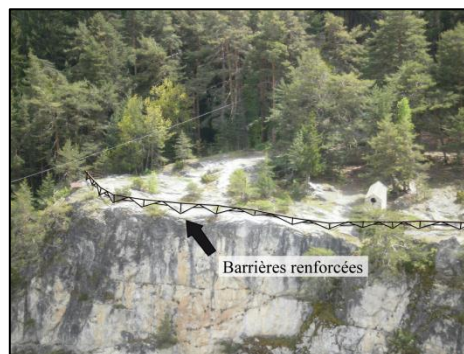


Figure 38 : Chemin en caillebotis sur le belvédère

Réalisation : Cindy FRESSARD



Figure 40 : Barrières renforcées sur le belvédère

Réalisation : Cindy FRESSARD

L'épreuve de VTT de descente

Pour l'épreuve de VTT de descente on aménagera une piste dont le départ se fera au niveau du fort Charles-Albert et dont l'arrivée se situera dans le hameau de l'Esseillon.

La descente se fera sur un parcours aménagé de plus d'un kilomètre sur 300 mètres de dénivelé. Il empruntera un sentier déjà matérialisé sur les 500 premiers mètres, puis traversera une zone de pâturages sur 250 mètres avant de rejoindre un autre sentier arrivant dans le hameau de l'Esseillon. Ce parcours, que l'on peut observer sur le plan ci-dessous, a été tracé en collaboration avec Mickael Pascal, vice-champion du monde de descente en VTT.

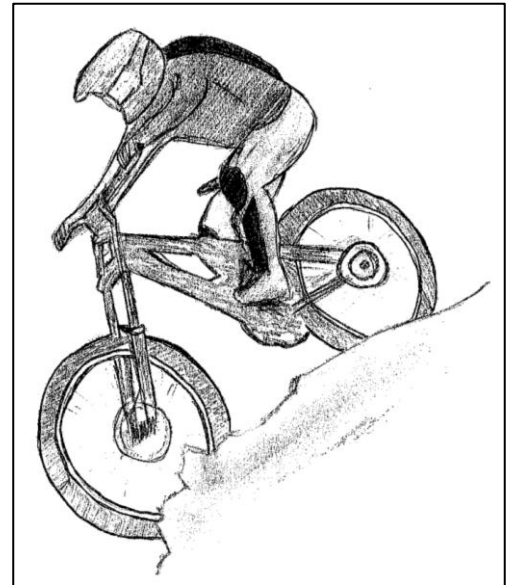


Figure 41 : Descente en VTT
Réalisation : Cindy FRESSARD



Figure 42 : Parcours de descente en VTT

Source : google map Réalisation : Cindy FRESSARD

Reconquête de la barrière de l'Esseillon

Le parcours sera balisé et la piste aménagée :

- 0 – 140m : installation de barrières de sécurité
- 140 – 250m : passage trop étroit → élargir le sentier, élagage
- 250 – 350m : enlever les blocs rocheux du sentier
- 350 – 650m : matérialiser des virages relevés et des bosses au niveau du pré avec un support bois recouvert de terre
- 650 – 950m : sentier très étroit → élargir, élaguer
- 950 – 1000m : raccord avec la route carrossable du hameau → adoucir la rupture de pente avec de la terre ; installation de barrières de sécurité dans le hameau.

De plus, des matelas de protection seront mis en place au niveau des arbres pour éviter tout accident en cas de chute. (Photos ci-dessous)



Figure 44 : Virage relevé pour VTT



Figure 45 : Bosse pour VTT



Figure 43 : Matelas de protection

Source : <http://www.revel-belledonne.com/vtt/-les-photos.html>

L'épreuve de Trial

Cette épreuve aura lieu à l'intérieur du fort Victor-Emmanuel qui s'étage sur 200 mètres de dénivelé. Le fort étant classé Monument Historique, l'avis de l'Architecte des Monuments Historiques sera nécessaire afin d'aménager un parcours trial à l'intérieur du fort.

La Place d'Armes d'une superficie de 2000m² semble être l'espace le plus approprié à l'installation d'un parcours permettant la pratique du VTT Trial comme celui de la photographie ci-dessous.

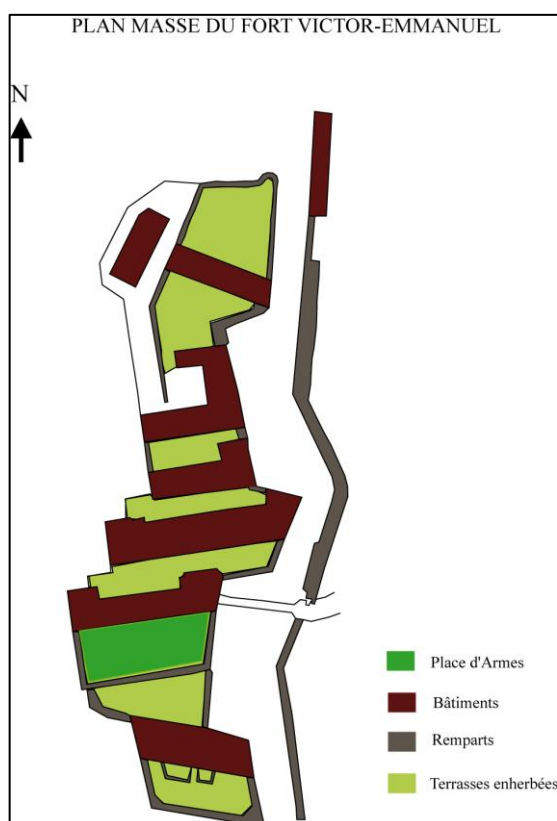


Figure 47 : Plan masse du fort Victor-Emmanuel

Réalisation : Cindy FRESSARD



Figure 46 : Aménagement d'un parcours trial

Source : option-eps-as-ldn.over-blog.com

Un tel aménagement permet différents parcours de difficultés variées comme on peut le constater sur les photographies ci-dessous. De plus, ce parcours trial est relativement facile à réaliser puisqu'il est à base de matériaux de récupération et d'obstacles naturels.

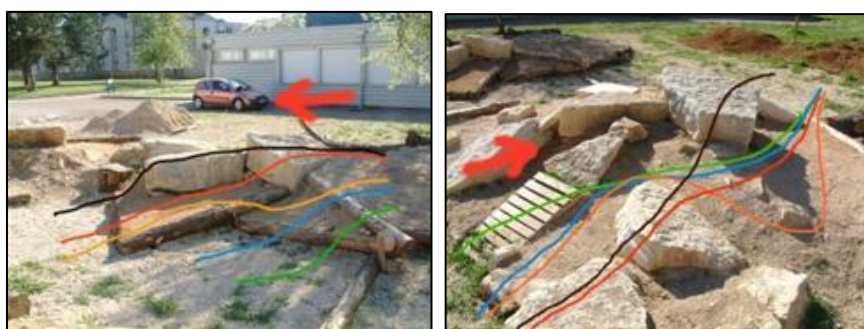


Figure 48 : Différents niveaux du parcours trial

Source : option-eps-as-ldn.over-blog.com

Ainsi, l'aménagement du parcours trial consistera à agencer et stabiliser les différents matériaux récupérés (pneus, planches, troncs d'arbre, tourets, rochers...) de manière à créer plusieurs parcours.

D. Un village dans le hameau, une ville sur le site

La Ferrati-cime engendre un nombre important d'installations annexes comme des sanitaires mobiles, plusieurs espaces buvette ainsi qu'un espace camping. En effet, la manifestation se déroulant sur un week-end, le logement et la restauration des participants sont à prendre en compte. Pour cela, nous aménagerons le hameau de l'Esseillon.

Logement

On trouvera un quartier camping qui pourra accueillir les participants pour une ou deux nuits. En cas de mauvais temps les deux bâtiments communaux, situés dans le hameau de l'Esseillon, ainsi que la salle des fêtes d'Aussois pourront être utilisés pour loger les participants.

Les participants pourront également loger au camping municipal de la Buidonnière qui compte 160 emplacements, ou bien dans les hôtels et les résidences du village en fonction des disponibilités et des moyens financiers de chacun.

Restauration/Buvettes

Un quartier restauration sera prévu dans le hameau de l'Esseillon, au niveau de la guinguette, équipée en électricité. On y trouvera une tente de type marabout ainsi que plusieurs tables de pique-nique. De plus, comme nous l'avons exprimé précédemment, une buvette sera également mise en place dans le pré situé en contre-bas de la falaise des Côtes Blanches.



Figure 49 : Espace restauration au niveau de la guinguette

Réalisation : Cindy FRESSARD

Sanitaires

À l'entrée nord du fort Victor-Emmanuel, la commune a fait construire, il y a quelques années, des sanitaires qui seront utilisés pendant la manifestation. Nous réaliserons également deux espaces réservés aux sanitaires, l'un au niveau du fort Charles-Albert au sommet de l'ensemble et l'autre au niveau du fort Charles-Felix. Ces sanitaires seront respectueux de l'environnement afin de ne pas polluer le site.



Figure 50 : Sanitaires à l'entrée nord du fort Victor-Emmanuel

Photo : Cindy FRESSARD

Signalétique

Une signalisation efficace devra être mise en place sur l'ensemble de la barrière de l'Esseillon. Les différents sites où se dérouleront les épreuves seront indiqués ainsi que le temps d'accès. Des cheminements piétons seront matérialisés par de la rubalise, des filets ou des barrières. L'ancienne route communale des forts étant fermée pour l'occasion, des panneaux de déviation et de signalisation des différents parkings et sites d'épreuves doivent être installés.

Sonorisation

Des équipements de sonorisation seront également mis en place sur l'ensemble du site. De plus, une scène démontable sera installée dans le pré en contre-bas de la falaise des Côtes Blanche où plusieurs groupes pourront se produire afin d'animer la manifestation. Pour cela, l'électricité devra être amenée aux différents sites à partir du poste de livraison, ce qui nécessitera des travaux.

Ci-dessous le plan indiquant la localisation des différents annexes installés pour la manifestation.

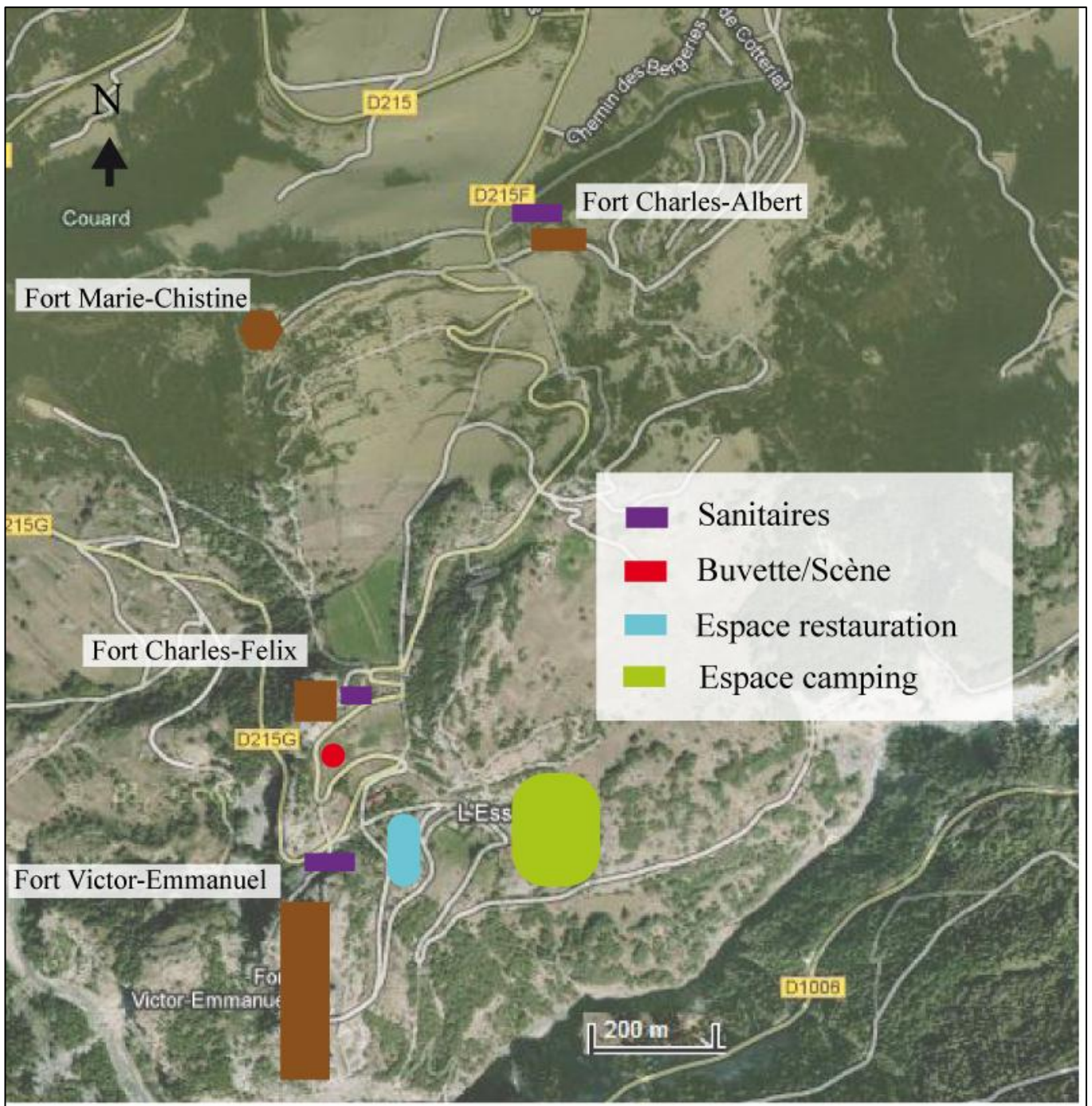


Figure 51 : Plan des installations annexes sur le site de l'Esseillon

Réalisation : Cindy FRESSARD

Planning prévisionnel des travaux

Nous avons estimé le nombre de jours de travail pour réaliser les aménagements nécessaires au déroulement de la Ferrati-cime. On suppose que les travaux sont effectués par huit à dix bénévoles ou employés.

Route/Signalétique :

- Surfaçage de la route → 2 jours
- Pose des différents panneaux → 2 jours

Via Ferrata :

- Création d'un espace pour le public sur le belvédère de la redoute Marie-Thérèse (pose de caillebotis, renforcement des barrières) → 2 jours
- Vérification de la via ferrata → ½ journée
- Pose d'ancrage pour les contrôleurs → ½ journée

Escalade :

- Surfaçage des sentiers → 1 jour
- Pose de caillebotis → 1 jour
- Aménagement d'une zone pour les personnes à mobilité réduite → 2 jours
- Construction de 6 tribunes sur pilotis → 5 jours

VTT de descente :

- Aménagement du tracé (élagage, construction d'obstacles...) → 3 jours

VTT Trial :

- Récupération des matériaux → 1 jour
- Mise en place du parcours → 1 jour

Organisation/Sécurisation :

- Mise en place des barrières, électricité, sanitaires, tentes, sono, poste médical avancé → 4 jours

On compte au total, et à titre indicatif, 25 jours de travaux pour préparer cette manifestation.

E. Gérer l'impact sur l'environnement

La barrière de l'Esseillon est un site remarquable d'un point de vue environnemental comme nous l'avons montré précédemment. Par conséquent, nous devons veiller à la préservation de cet environnement. En effet, la planification de tout nouveau projet d'aménagement doit permettre de concilier le développement raisonnable des pratiques des sports de montagne et le maintien des éléments remarquables de la faune, de la flore et des paysages. Pour cela, la réalisation d'études d'impact préalables et la consultation d'experts du milieu naturel paraissent indispensables.

Le site de l'Esseillon, principalement constitué de pâturages, est entretenu par les agriculteurs qui contribuent à l'aménagement paysager de ce territoire. Ainsi, nous déterminerons des cheminements piétons balisés et encadrés afin de préserver au maximum les pâturages du piétinement.

L'épreuve de descente en VTT, étant celle qui impactera le plus fortement la flore et la faune présentes à l'Esseillon, un relevé des espèces végétales présentes sera réalisé dans le but de s'assurer qu'aucune espèce n'est menacée de disparition par la compétition de VTT.

Plusieurs poubelles seront également disposées sur le site afin de minimiser l'impact des déchets laissés par les spectateurs et les participants.

F. Communication

La promotion d'un évènement est un gage de réussite. En effet, l'objectif étant de faire connaître la station d'Aussois au-delà de la vallée, la phase de communication/promotion doit être irréprochable. L'annonce de l'évènement devra dépasser les frontières de la commune mais aussi de la vallée. Plusieurs articles pourront paraître dans les quotidiens du département. Tous les médias seront utilisés, à savoir la radio et la télévision pour les chaînes locales. De plus, un affichage sera réalisé dans toutes les communes de Maurienne et les commerces de village, ainsi que l'installation de deux panneaux annonçant la manifestation aux entrées d'Aussois et d'Avrieux. Un site internet sera également créé afin de permettre aux personnes intéressées d'obtenir l'ensemble des renseignements dont elles ont besoin.

G. Financement

La question du financement est essentielle dans tout projet d'aménagement. Elle détermine la faisabilité d'un projet, pose certaines limites et est parfois la principale raison de l'échec du projet. Par conséquent, il est nécessaire et important de prendre en compte son financement.

Dans le cadre de notre manifestation sportive, nous avons élaboré approximativement le coût prévisionnel des aménagements et de l'organisation de l'évènement en fonction de différents devis réalisés par la commune d'Aussois pour des installations du même type. (Cf. : Annexe 3)

Les principaux acteurs financiers seront les communes d'Aussois et d'Avrieux, la Régie des Équipements Touristiques d'Aussois, le Syndicat Intercommunal du Canton de Modane ainsi que le Conseil Général de la Savoie qui pourra intervenir par le biais de subventions. De plus, plusieurs partenaires ont à cœur de participer à cette manifestation comme les magasins de sports qui pourront mettre à disposition le matériel d'escalade, de via ferrata et de VTT ou encore le bureau des guides qui participe à l'encadrement et à la sécurisation de l'évènement.

La Ferrati-cime n'a pas pour but de faire du bénéfice, c'est un évènement qui doit permettre à tous de passer de bons moments et de pratiquer différents sports de montagne dans une ambiance agréable. Cependant, afin d'apporter un financement quant à l'organisation de cette manifestation sportive une participation pourra être demandée aux équipes lors de l'inscription.

H. Retombées pour la commune et la vallée

La Ferrati-cime est un évènement qui a pour but de donner à Aussois une image forte, celle d'une station dynamique qui a su innover et diversifier son offre touristique tout en maîtrisant son développement et en préservant son authenticité ainsi que son environnement, afin de permettre à la station de rayonner au-delà de la vallée de la Maurienne et pourquoi pas du département de la Savoie dans un premier temps.

Outre une retombée économique pour la commune que l'on souhaite pour tout évènement, la Ferrati-cime devrait également donner envie aux visiteurs de découvrir les sports de montagne ainsi que l'extraordinaire patrimoine bâti fortifié qu'est la barrière de l'Esseillon. Ainsi, on espère que la clientèle qui séjourne à Aussois en été diversifiera ses pratiques.

Cette manifestation s'inscrit dans une optique de durabilité. Par conséquent, la renommée de cette manifestation grandira avec le temps. On lui souhaite, à long terme, une portée nationale voire internationale avec la proximité de l'Italie.

Les aménagements des sites d'escalade seront entretenus et réutilisés les années suivantes. De plus, Aussois possède la capacité d'accueillir une manifestation de plus en plus grande. En effet, il existe d'autres sites d'escalade et de VTT sur la commune, qui pourra également augmenter sa capacité d'hébergement et de restauration en conséquence.

La Ferrati-cime devrait également permettre à la vallée de la Maurienne d'être reconnue pour les activités d'été qu'elle offre ainsi que pour son cadre naturel exceptionnel. Ainsi, la Savoie possèdera la vallée où il faut incontestablement se rendre en hiver : La Tarentaise ; et la vallée où il fait bon séjourner en été : La Maurienne. Ce qui placera le département de la Savoie comme l'un des plus attractifs de France.

Conclusion

Quoi de plus important en terme d'enjeu que celui lié au principal secteur économique d'un territoire ?

Le tourisme est l'élément qui structure aujourd'hui les territoires de montagne comme l'agriculture le faisait jadis. Ainsi, la reconquête de la barrière de l'Esseillon, site remarquable d'un point de vue naturel mais également gorgé d'histoire, s'inscrit dans une dimension de valorisation et de partage d'un tel patrimoine.

Le projet ici porté est celui de l'aménagement du site en vue d'une manifestation sportive : La Ferrati-cime. Cette dernière s'appuie sur les équipements déjà présents à l'Esseillon, comme les sites d'escalade et de via ferrata, mais demande également l'aménagement de parcours de VTT ainsi que toute la logistique relative à l'organisation d'une manifestation de plein air, sans oublier l'aspect sécurité. Cette manifestation a pour but de redonner au site une seconde vie le temps d'un week-end. Si Aussois ne disposait jusque-là que d'un rayonnement restreint, la création d'un évènement de portée nationale lui offrira un véritable écrin. Espérant redynamiser le tourisme estival en montagne et la pratique de ces sports parfois extrêmes, ce projet tient compte des enjeux liés à la préservation de l'environnement.

Dans le cadre d'un évènement, le rôle de l'aménageur est à distinguer de celui de l'organisateur. La création, l'installation, l'agencement d'équipements, la supervision des différents aménagements, en collaboration avec les acteurs du territoire, les experts, les entreprises et les organisateurs, tel est le travail ici réalisé.

Bibliographie

Ouvrages

COL, Patrick. - *Topo Escalade en Maurienne*. -2005. – 412p.

DEVAUX, Yves. - *La barrière de l'Esseillon : une architecture unique en France*. – Collection Vieilles Maisons Français. – 61p.

DUPOUY, André. - *Les forts de l'Esseillon*. – Saint-Jean-de-Maurienne : Société d'histoire et d'archéologie de Maurienne, 2004. – 279p.

Études

AGC Consultants. – *Évaluation du positionnement marketing d'Aussois et plan d'action opérationnel*. – Office du Tourisme d'Aussois, 2008. – 34p.

BENOIT, Mariane. – *Étude sur la valorisation du fort Victor-Emmanuel et du hameau de l'Esseillon*. – Mairie d'Aussois, 1999. - 270p.

ONF, Chambre d'Agriculture de la Savoie. - *Document d'objectifs (DOCOB) Natura 2000 : Site Natura 2000 S38 « Formations forestière et herbacées des Alpes internes »*. – Mairie d'Aussois, 2008.

Ouvrages électroniques

Charte de Développement Durable du Pays de Maurienne. – 2010, [consulté le 23 avril 2012].
http://www.maurienne.fr/InfoliveDocuments/telechargement/charte_dd_pays_de_maurienne-web.pdf

Le Plan Stratégique Agricole et de Développement Rural de Maurienne. – 2011, [consulté le 23 avril 2012].
http://www.maurienne.fr/InfoliveDocuments/pdf/psader_maurienne_etat-des-lieux.pdf

SUSGIN, Benjamin. – *CTEF Maurienne : Portrait de territoire*. – 2011, [consulté le 23 avril 2012].
http://www.maurienne.fr/InfoliveDocuments/documents/portrait_de_territoire_2011.pdf

Sites internet

Site de l'Observatoire du Tourisme Savoie-Mont-Blanc [consulté le 23 avril 2012],
<http://www.savoie-mont-blanc.com/>

Site du Parc National de la Vanoise [consulté le 24 avril 2012], <http://www.parcnationaux.fr/>

Site de France-Montagne [consulté le 30 avril 2012],
<http://www.france-montagnes.com/>

Site de la commune d'Aussois [consulté le 9 mai 2012],
<http://www.aussois.com/>

Site de l'INSEE [consulté le 22 avril 2012],
<http://www.insee.fr/>

Site géoportail [consulté les 25, 27 avril et 3, 6, 9 mai 2012],
<http://www.geoportail.fr/>

Site du cadastre [consulté le 14 mai 2012],
<http://www.cadastre.gouv.fr/>

Table des illustrations

Figure 1 : Carte de la vallée de la Maurienne.....	9
Figure 2 : Évolution de la fréquentation estivale de la Maurienne.....	11
Figure 3 : Localisation d'Aussois en France.....	12
Figure 4 : La fontaine d'Aussois.....	13
Figure 5 : Carte du Parc National de la Vanoise.....	14
Figure 6 : Aussois en 1961.....	15
Figure 7 : Évolution de la population d'Aussois depuis 1968.....	16
Figure 8 : Répartition de la population d'Aussois par tranche d'âge.....	17
Figure 9 : Plan des pistes de ski alpin d'Aussois.....	18
Figure 10 : Ruisseling dans le ruisseau de l'Ortet à Aussois.....	19
Figure 11 : Arrête de la Dent Parrachée (3697m).....	19
Figure 12 : Myrtille dans le Pas des ballerines 6b+.....	19
Figure 13 : Répartition de la clientèle d'Aussois par tranche d'âge.....	21
Figure 14 : Plan de la barrière fortifié de l'Esseillon.....	23
Figure 15 : Vue d'ensemble de la barrière de l'Esseillon.....	24
Figure 16 : Le fort Marie-Christine.....	26
Figure 17 : Le fort Charles-Albert.....	26
Figure 18 : Le fort Charles-Felix.....	26
Figure 19 : La redoute Marie-Thérèse.....	26
Figure 20 : Le fort Victor-Emmanuel.....	26
Figure 21 : Le hameau de l'Esseillon.....	27
Figure 22 : Localisation des ZNIEFF sur Aussois.....	28
Figure 23 : Localisation des sites Natura 2000 au titre de la Directive Habitats sur Aussois.....	29
Figure 24 : Via Ferrata du Diable.....	30
Figure 25 : Vues de la Via Ferrata du Diable.....	34
Figure 26 : Localisation des épreuves sur le site de l'Esseillon.....	35
Figure 27 : Bourrelet sur l'ancienne route des forts.....	36
Figure 28 : La falaise de Marie-Christine.....	37
Figure 29 : Coupe d'une tribune sur pilotis.....	38
Figure 30 : Sentier menant au pied de la falaise de Marie-Christine.....	38
Figure 31 : Sentier en caillebotis.....	38
Figure 32 : La falaise des Côtes Blanches.....	39
Figure 33 : Pré d'accueil du public vu depuis la falaise des Côtes Blanches.....	40
Figure 34 : Exemple de buvette démontable.....	40
Figure 35 : Exemple de table de pique-nique.....	40
Figure 36 : Exemple de scène démontable.....	40
Figure 37 : Via ferrata La Montée au Ciel.....	41
Figure 38 : Belvédère de la redoute Marie-Thérèse.....	41
Figure 39 : Chemin en caillebotis sur le belvédère.....	41
Figure 40 : Barrières renforcées sur le belvédère.....	41
Figure 41 : Descente en VTT.....	42
Figure 42 : Parcours de descente en VTT.....	42
Figure 43 : Matelas de protection.....	43

Figure 44 : Virage relevé pour VTT	43
Figure 45 : Bosse pour VTT	43
Figure 46 : Aménagement d'un parcours trial	44
Figure 47 : Plan masse du fort Victor-Emmanuel.....	44
Figure 48 : Différents niveaux du parcours trial.....	44
Figure 49 : Espace restauration au niveau de la guinguette	45
Figure 50 : Sanitaires à l'entrée nord du fort Victor-Emmanuel	46
Figure 51 : Plan des installations annexes sur le site de l'Esseillon.....	47

Annexes

Annexe 1 : État de la desserte du site de l'Esseillon

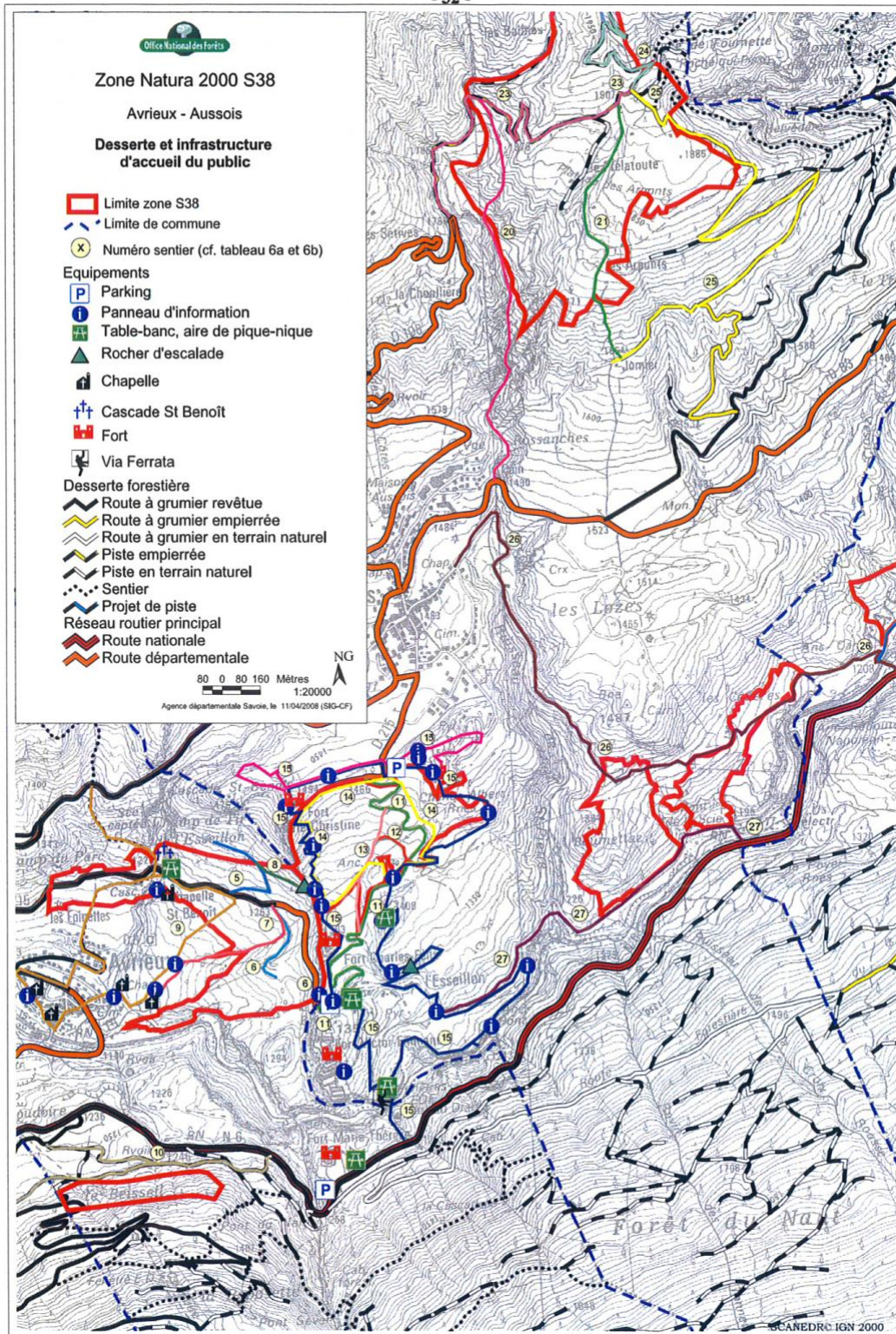
Annexe 2 : Plan d'accès au site de l'Esseillon

Annexe 3 : Extrait du référentiel national des dispositifs prévisionnels de secours

Annexe 4 : Coût prévisionnel de la Ferrati-cime

Annexe 1 : État de la desserte du site de l'Esseillon

- 32 -



Reconquête de la barrière de l'Esseillon

N°	Nom de la desserte	Descriptif/État/Fréquentation
5	Route du champ de tir	Route privée d'accès au champ de tir de l'Esseillon; fréquentée uniquement pour les entraînements au tir
6	Route du forage	Route privée d'accès au forage; peu fréquentée
7	Piste agricole	Piste d'exploitation agricole (voirie communale); entretenue et fréquentée par les agriculteurs
8	Sentier de la barrière de l'Esseillon	Sentier d'accès au site d'escalade; fréquentation importante en été
9	Sentier "Sous le soleil d'Avrieux"	Sentier à thème; entretenu et balisé; fréquentation importante en été
10	Chemin du Petit Bonheur	Piste d'exploitation forestière et chemin touristique reliant tous les villages de Haute-Maurienne; entretenue et fréquentée toute l'année
11	Route des Forts	Route carrossable du Fort Victor-Emmanuel au Fort Marie-Christine (ancienne route d'Aussois); voirie communale entretenue; fréquentation estivale importante
12	Chemin	Chemin d'exploitation agricole et VTT; en terrain naturel; fréquentation estivale importante
13	Sentier	Sentier d'exploitation agricole, VTT et piétons; ancien chemin muletier; entretien à prévoir; fréquentation estivale importante
14	Sentier "Sur les traces du Marabout"	Sentier à thème nature, entretenu et balisé; fréquentation importante en été
15	Sentier des "Bâtisseurs"	Sentier à thème sur la barrière de l'Esseillon; entretenu et balisé; fréquentation importante en été
26	Route de Bramans à Aussois	Route en terrain naturel endommagée par l'érosion; faible fréquentation
27	Route de Bramans à l'Esseillon	Route en terrain naturel endommagée par l'érosion; entretien à prévoir; fréquentation importante de VTT et piétons

Annexe 2 : Plan d'accès au site de l'Esseillon



Réalisation : Cindy FRESSARD

Annexe 3 : Extrait du référentiel national des dispositifs prévisionnels de secours

DISPOSITIFS PREVISIONNELS DE SECOURS

CHAPITRE 1

CHAMP D'APPLICATION

Le présent référentiel national a pour objet de préconiser le dimensionnement d'un dispositif de secours à personnes dans le cadre d'un rassemblement de population. Le respect des exigences définies en terme de moyens humains et matériels permet d'optimiser la sécurité pour ce type d'événement et/ou de manifestation.

Les dispositions du présent référentiel national de missions de sécurité civile sont prises en application de la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile et du décret n° 2006-237 du 27 février 2006 relatif à la procédure d'agrément de sécurité civile.

Elles s'inscrivent dans le champ de la modernisation du cadre réglementaire des missions de sécurité civile et dans la démarche globale définie par la direction de la défense et de la sécurité civiles (DDSC) en matière de doctrine opérationnelle et d'agrément de sécurité civile.

Par ailleurs, conformément au décret n° 97-646 du 31 mai 1997 modifié relatif à la mise en place de services d'ordre par les organisateurs de manifestations sportives, récréatives ou culturelles à but lucratif, il convient de rappeler que :

Art. 1 : « Les organisateurs de manifestations sportives, récréatives ou culturelles à but lucratif dont le public et le personnel qui concourt à la réalisation de la manifestation peuvent atteindre plus de 1500 personnes [...], sont tenus d'en faire la déclaration » au maire et à Paris au préfet de police.

Art. 4 : « Les préposés des organisateurs de la manifestation [...] ont pour rôle, sous l'autorité et la responsabilité des organisateurs, de prévenir les désordres susceptibles de mettre en péril la sécurité des spectateurs et des participants. Ils doivent notamment remplir, en tant que de besoin, les tâches suivantes : [...] - porter assistance et secours aux personnes en péril ».

En tout état de cause, il incombe à l'autorité de police compétente, si elle le juge nécessaire ou approprié, de prendre toute disposition en matière de secours à personnes pour assurer la sécurité lors d'un rassemblement de personnes, sur son territoire de compétences. A ce titre, elle peut imposer à l'organisateur un DPS dimensionné selon les modalités du présent référentiel national.

La grille d'évaluation des risques prend en compte la diversité de chaque contexte, de chaque environnement et notamment de chaque caractéristique de l'activité du rassemblement. Tous ces indicateurs associés à l'effectif prévisible du « **public** », permet de fixer un ratio d'intervenants secouristes, qui lui-même induit le type de DPS à mettre en œuvre.

DISPOSITIFS PRÉVISIONNELS DE SECOURS

Bien que les dispositions de ce référentiel soient uniquement prises pour assurer la sécurité du public, il convient à l'organisateur de la manifestation d'apprécier l'opportunité de les appliquer à la sécurité des acteurs, en l'absence de dispositions réglementaires plus contraignantes.

En outre, l'organisateur est libre de faire appel, en complément du DPS à personnes prescrit, à tout autre moyen humain ou matériel, destiné à augmenter le niveau de sécurité de la manifestation.

Il convient de souligner, que la réponse aux catastrophes majeures exige la mobilisation rapide de tous les moyens publics et privés et leur coordination efficace sous une direction unique. C'est pourquoi, sur le théâtre des opérations, l'article L. 1424-4 du code général des collectivités territoriales (CGCT), rappelle les fonctions du Directeur des Opérations de Secours (DOS) dans son pouvoir de police. Sous son autorité et conformément aux conditions fixées par le règlement opérationnel (Article R. 1424-43 du CGCT), celui-ci désigne le Commandant des Opérations de Secours (COS) et lui donne pleine autorité sur l'ensemble des moyens, que ceux-ci relèvent de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics, des associations agréées de sécurité civile, ... ou qu'il s'agisse de moyens privés. En règle générale, le COS est un officier de sapeur-pompier.

A ce titre, lors de la mise en œuvre d'un DPS, l'organisateur de la manifestation, en liaison avec l'autorité d'emploi de la ou les associations concernées agréées de sécurité civile, doit désigner un interlocuteur unique : « un responsable » (équipier secouriste, chef de poste, chef de section, chef de dispositif ou coordinateur inter associatif) du dispositif prévisionnel de secours à personnes, chargé de représenter la ou les association(s) prestataire(s) de service lors de l'événement. Ce responsable assure l'interface directe entre l'organisateur de la manifestation et la ou les autorités d'emploi. L'information de l'identité de ce responsable doit être à la disposition immédiate du DOS et du COS.

Conformément à l'article 36 de la loi précitée, il est important de rappeler que seules les associations agréées de sécurité civile peuvent contribuer à la mise en place des dispositifs prévisionnels de secours à personnes dans le cadre de rassemblements de personnes.

Par ailleurs, les associations ou fédérations agréées de sécurité civile, ne peuvent déléguer à aucune société de droit privé ou de droit public, ou à toute autre mode de représentation territoriale, ou à toute autre association non agréée de sécurité civile, tout ou partie, de l'agrément de sécurité civile qui leur a été délivré, et notamment dans le cadre de la mission concernant les dispositifs prévisionnels de secours à personnes.

Ce référentiel national est à l'usage des autorités de polices compétentes, des associations agréées de sécurité civile, des organisateurs de manifestations et des services publics concernés.

Annexe 4 : Coût prévisionnel de la Ferrati-cime

	Prix (€)
Location matériel	13000
Matériel de sport	1000
Matériel de sécurité (barrières)	4000
Matériel d'animation (tente/buvettes)	8000
Aménagement Via Ferrata du Diable	5600
Révision Via ferrata	1100
Installation ancrages	500
Pose caillebotis belvédère	3000
Renforcement des barrières	1000
Aménagement du parcours trial	1800
Achat Matériaux	800
Transport Matériaux	500
Pose du parcours	500
Aménagement sites d'escalade	16 000
Sentier Marie-Christine	5000
Tribunes sur pilotis	8000
Sentier Côtes Blanches	3000
Aménagement parcours descente	1000
Sécurité	3500
4 intervenants x 2 jours	1000
Installation Poste Médical Avancé	500
Sécurisation sites des épreuves	2000
Professionnels	3440
journées guide (8)	2000
journées BE escalade (8)	1440
Transports	1200
Navettes	1200
Installation du site	10 000
Sanitaires	2000
Signalétique	3000
journées employés communaux	5000
Communication	6000
Presse	3000
Radio	1000
Affiche	2000

Reconquête de la barrière de l'Esseillon

Animation	6500
Musique/Concert	5000
Feu d'artifice	1500
Frais divers	3200
Repas pour bénévoles et élus	1200
Autres frais divers	2000
TOTAL	71 240

Ce coût prévisionnel a été estimé en fonction de différents devis réalisés par la commune d'Aussois pour des aménagements du même type et à partir des prix que l'on peut observer sur les sites internet. Il n'est certainement pas exact mais donne une idée de l'investissement à réaliser pour organiser une manifestation sportive de plein air.

Table des matières

Avertissement	4
Remerciements	5
Sommaire	6
Introduction	8
PREMIERE PARTIE : Diagnostic du territoire	
I. La Maurienne, une vallée industrialo-touristique en déclin	9
II. Aussois, village de montagne	12
A. <i>Une situation géographique particulière</i>	12
B. <i>Un cadre naturel de qualité</i>	13
C. <i>Un village du Parc National de la Vanoise</i>	13
III. Caractéristiques du développement économique local	15
A. <i>Une population jeune et dynamique</i>	16
B. <i>Le tourisme, fer de lance de l'économie Aussoyenne</i>	17
C. <i>Aussois, entre jeunesse et famille</i>	20
D. <i>Une publicité efficace mais un manque de notoriété</i>	21
IV. Enjeux et besoins	22
DEUXIEME PARTIE : État des lieux	
I. La barrière de l'Esseillon d'hier	24
A. <i>Localisation</i>	24
B. <i>Une histoire liée à celle de la Savoie</i>	25
C. <i>Une architecture unique : le système Montalembert</i>	26
II. ... à aujourd'hui	27
A. <i>Les forts de l'Esseillon aujourd'hui</i>	27
B. <i>Un environnement protégé et réglementé</i>	27
C. <i>Un site déjà exploité</i>	30
D. <i>L'accès au site</i>	31
E. <i>Synthèse</i>	32

TROISIEME PARTIE : Propositions d'aménagement

I. Fiche de présentation de projet	33
II. Aménagements en vue de la manifestation	35
A. Accès aux différents sites	36
B. Sécurisation de l'évènement	36
C. Aménagement des sites accueillant les épreuves	37
D. Un village dans le hameau, une ville sur le site	45
E. Gérer l'impact sur l'environnement	49
F. Communication	50
G. Financement	50
H. Retombées pour la commune et la vallée	51
Conclusion.....	52
Bibliographie	53
Annexes	57
Annexe 1 : État de la desserte du site de l'Esseillon.....	58
Annexe 2 : Plan d'accès au site de l'Esseillon	60
Annexe 3 : Extrait du référentiel national des dispositifs prévisionnels de secours	61
Annexe 4 : Coût prévisionnel de la Ferrati-cime	63
Table des matières.....	64

Reconquête de la barrière de l'Esseillon

Aménagement en vue d'une manifestation sportive :

La Ferrati-cime, Esseillon !

Résumé :

À 1500m d'altitude, le village d'Aussois, en Savoie, jouit d'un patrimoine naturel et bâti remarquable dont la valorisation a permis à la commune de se développer. Station de sport d'hiver et d'été, Aussois possède une offre touristique diversifiée autour des sports de montagne mais le manque de notoriété de la station ne lui permet pas d'être reconnue au-delà des frontières de la vallée de la Maurienne.

Possédant l'unique site fortifié en France construit selon les théories de Montalembert, Aussois dispose de ressources qui constituent un axe potentiel de développement partiellement exploité. Ainsi, le projet d'aménagement ici développé est une reconquête de la barrière de l'Esseillon en vue d'une manifestation sportive permettant d'apporter une image forte à la station.

Ce projet s'appuie sur les équipements sportifs déjà présents à l'Esseillon comme les sites d'escalade et de via ferrata mais propose également des aménagements complémentaires comme un parcours de VTT trial ou de descente. Tenant compte de l'environnement exceptionnel du site ainsi que de la sécurisation de ce dernier, ce projet a pour but de redynamiser le tourisme estival en montagne et la pratique de ces sports parfois extrêmes.

Il est des paysages qui nous impressionnent, nous submergent, nous envahissent. Il est des sensations qui nous transforment, nous transcendent, nous délivrent. De la fusion de ces deux réalités nous obtiendrons la notoriété escomptée.

Mots clés – Mots géographiques :

Montagne, patrimoine, fort, escalade, via ferrata, VTT, sécurité, environnement, notoriété, tourisme
Aussois, Vanoise, Maurienne, Savoie, Rhône-Alpes, 73